

# REPUBLIQUE DU NIGER

.....  
REGION DE DOSSO/DEPARTEMENT DE DOSSO

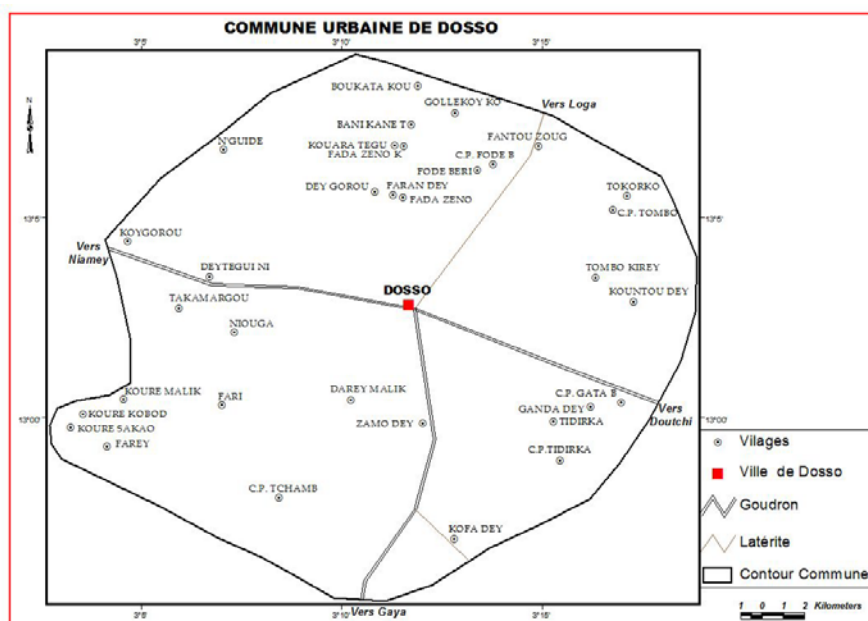
.....  
COMMUNE URBAINE DE DOSSO

.....  
PROGRAMME D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES

PHASE II

ACTUALISATION DU PLAN DE  
DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC)  
DE LA COMMUNE URBAINE DE DOSSO

## Rapport Final



Mars 2013

.....  
Bureau d'Etudes **AGECRHAU SARL** BP : 11 024 Niamey Tél : 20 72 28 25  
Fax : 20 35 16 26 Email : [agecrhau@intnet.ne](mailto:agecrhau@intnet.ne)

## Sommaire

RESUME DU PDC .....	4
INTRODUCTION.....	7
I. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE URBAINE DE DOSSO .....	8
1.1 Situation géographique .....	9
1.2 Le milieu humain .....	10
1.3 Le milieu physique .....	11
1.4 Organisation administrative et coutumière de la commune .....	11
1.5 Organisation et gestion de l'espace.....	12
1.5.1. Les structures et organisations de la commune .....	12
1.5.2. La gestion de l'espace .....	12
II ANALYSE DIAGNOSTIQUE DE LA COMMUNE.....	13
2.1 Situation des infrastructures de la commune .....	13
2.1.1 Education formelle base 1.....	14
2.1.2. Education non formelle(alphabétisation).....	14
2.1.3. Education formelle base 2 (cycle 1 et 2 ).....	14
2.1.4. Secteur de la santé .....	16
2.1.5. Secteur de l'Hydraulique .....	17
2.1.6. Infrastructures économiques.....	18
2.1.7. Infrastructures sportives et culturelles.....	18
2.2 Analyse de la situation de la commune.....	19
2.2.1 Le capital humain.....	19
2.2.2 Le milieu physique.....	22
2.2.2 2.4.1 Projection sur l'évolution de la pluviométrie .....	25
2.2.2 2.4.2 Projection sur l'évolution de la température .....	26
2.2.3 Le capital social.....	29
2.2.4 Situation du capital économique .....	35
2.2.5 La perception des risques climatiques et leurs impacts sur les différents secteurs d'activités au niveau individuel et/ou communautaire.....	44
2.2.6 Projection des impacts des changements climatiques .....	45
2.2.7 Le secteur financier .....	47
2.3 Analyse du conseil communal .....	48
2.3.1 L'administration communale .....	48
2.3.2 La gestion des ressources financières .....	48
2.3.3 Planification et réalisation des programmes/projets.....	50

2.4. Synthèse des principales potentialités et contraintes de la commune .....	51
2.4.1. Synthèse des principales potentialités .....	52
2.4.2. Synthèse des principales contraintes.....	53
2.5 Evaluation des mesures de riposte et/ou stratégies pour faire face à la variabilité et /ou des changements climatiques .....	53
III LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .....	56
3.1 La vision de la commune de Dosso .....	56
3.2 Orientations stratégiques de développement.....	56
3.3 Présentation des objectifs de développement de la commune de Dosso .....	56
3.4 Cohérence des objectifs du PDC avec les OMD et la SDR .....	57
3.4.1.Cohérence des objectifs du PDC avec les OMD .....	58
3.4.2. Cohérence des objectifs du PDC avec la SDRP ».....	59
IV. PROGRAMMES DES INVESTISSEMENTS COMMUNAL.....	61
4.1. PROGRAMMES DES OPERATIONS PLURIANNUELLES.....	61
4.2 PROGRAMME DES NINVESTISSEMENTS PLURIANNUELS .....	68
V. LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI- EVALUATION DU PDC .....	75
5.1 Stratégies de mise en œuvre du PDC .....	75
5.2 Le dispositif de suivi- évaluation de la mise en œuvre du PDC .....	75

## RESUME DU PDC

Chef lieu de région et de département, la commune urbaine de Dosso compte 23 villages administratifs, 2 tribus et 9 quartiers urbains. La population est estimée à 93.150 habitants en 2012 selon une projection de l'INS dont 47.500 femmes et est composée de quatre (4) groupes ethniques qui coexistent pacifiquement dans l'espace communal. Il s'agit des Djerma, des Haoussa, des Peuls et des Touaregs. La superficie de la commune est évaluée à 541 km<sup>2</sup> environ.

Le relief est caractérisé par la présence de quelques koris et plateaux plus une zone sablonneuse occupant les 2/3 de l'espace communal. Quant au climat, il est de type soudano-sahélien avec une végétation caractérisée d'arbres et d'arbustes. La moyenne pluviométrique tourne autour de 550m environ.

Dépourvue de ressources en eaux de surface, la commune urbaine de Dosso dispose comme eau souterraine de deux(2) nappes dont la moins profonde varie entre 20 à 70m.

Trois (3) activités économiques dominantes sont identifiées dans l'espace communal : **(i)** l'agriculture de type pluviale, tributaire des pluies et pratiquée sur les sols sablonneux et les vallées. Elle est pratiquée dans un contexte de saturation foncière faute de terres vacantes et d'appauvrissement des sols. Elle est de type traditionnel avec des exploitations de type familial. L'utilisation insignifiante d'engrais, la pression parasitaire et le caractère rudimentaire de l'équipement agricole rendent précaire les rendements; **(ii)** le commerce, de type formel et informel, est pratiqué dans l'espace communal par la population de la ville de Dosso. Le diagnostic communal et l'exploration ont mis en évidence l'apport de ce sous-secteur dans la mobilisation des ressources dont la commune a tant besoin pour le financement de son plan d'investissement ;**(iii)** l'élevage de type sédentaire, qui, est intégré à l'exploitation agricole et porte sur les bovins, ovins et caprins Il est confronté aux problèmes d'insuffisance des aires de pâturage et de couloirs de passage paturage par manque d'espace et terre vacantes.

En matière d'infrastructures communautaires et équipements de base, on note une insuffisance en routes, un état de dégradation avancé de ces dernières, le non aménagement des marchés, l'insuffisance des banques céréalieres, des infrastructures sanitaires, hydrauliques et scolaires, ce qui constitue une contrainte au développement socio économique de la commune urbaine de Dosso.

Au plan social, la commune regorge d'énormes potentialités dont 109 écoles primaires, 6 CEG, 8 CES, 8 centres d'alphabétisation, 1 lycée, 51 puits cimentés PC type OFEDES, 18 forages, 13 Mini-AEP, 1 CSI et 8 cases de santé, 1 maternité. A cela, il faut ajouter plusieurs autres infrastructures dont bénéficient les populations de la commune de Dosso, en raison de son double statut : chef lieu de région et département. Cependant, malgré ce potentiel, le diagnostic a mis en exergue l'insuffisance des infrastructures sanitaires, éducatives, hydrauliques comme les principales contraintes d'accès des populations aux services sociaux de base.

L'avènement du mouvement associatif dans le milieu date de longtemps et est lié non seulement à la position de la ville mais également à son histoire. Ainsi, le souci de pérennisation des investissements réalisés par les projets, la promotion des droits de l'homme, de la femme et de la bonne gouvernance ont créé les conditions de la mise en place de plusieurs structures poursuivant entre autres comme objectifs la

responsabilisation de la population dans la gestion des réalisations, la transparence dans la gestion des ressources de la commune, le respect de la personne humaine. Par ailleurs, parmi ces structures récentes, on note l'existence de plus de 200 groupements créés également par les projets, ONG et services de l'état mais qui sont plutôt orientés vers les activités génératrices de revenu : micro crédit, embouche. Il y a enfin, les structures « corporatistes » à l'image des associations des agriculteurs, des éleveurs, des parents d'élèves, des jeunes etc... qui sont aussi présentes dans la commune. Cependant, il est important de souligner que toutes ces structures sont confrontées selon les résultats du diagnostic communal à un problème de moyens et d'insuffisance de formation pour être plus opérationnelles.

La commune possède une diversité de partenaires composés des Projets de développement, des ONG et services techniques dont les appuis financiers et techniques laissent espérer un succès éclatant dans la mise en œuvre des actions planifiées dans le PDC, gage d'une amélioration certaine des conditions de vie de la population de la commune de Dosso.

Une série d'actions définies à partir des contraintes identifiées lors du diagnostic communal sont prévues et planifiées dans le présent PDC. Toutes concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations qui est l'objectif global poursuivi par la commune urbaine de Dosso. Il s'agit entre autre :

**(a) des actions de renforcement du capital physique** par la création d'infrastructures socio communautaires et socio productives en vue : ● de rendre l'éducation accessible à la population par la création et l'équipement de classes en matériaux définitifs, d'améliorer le taux d'alphabétisation par la création des centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle ● d'améliorer le taux de couverture sanitaire par la création et l'équipement de cases de santé, maternité et centres de santé intégrés ● d'améliorer le taux de couverture des besoins en eau par la construction et réhabilitation des puits, des forages, des pompes à eau ● de faciliter les échanges par la réhabilitation et la construction de pistes latéritiques ● de faciliter l'accès aux intrants agricoles, intrants zootechniques, par le renforcement de la banque d'intrants agricoles et la création d'une banque d'intrants zootechniques ● d'assurer la sécurité alimentaire par la création des banques céréalières et la réhabilitation des banques céréalières non fonctionnelles ● d'améliorer les conditions d'hygiène par la mise en place des dépotoirs, l'entretien des caniveaux, la construction d'un abattoir et de latrines( publiques et scolaires) ● d'améliorer la couverture vaccinale du cheptel et la sécurisation des opérations de vaccination par la construction d'un parc de vaccination....

**(b) le renforcement du capital humain :** Pour que les opérations prévues dans le présent PDC s'inscrivent dans une perspective de durabilité, un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des acteurs locaux chargés de sa mise en œuvre. Aussi, l'insuffisance d'encadrement relatée lors du diagnostic technique nécessite que l'accent soit mis sur l'émergence d'un auto encadrement local.

**(c) le renforcement du capital financier :** Une série d'activités est prévue pour appuyer les groupements dans leur effort d'amélioration du revenu des populations en général et des femmes en particulier: Il s'agit entre autre de l'embouche ovine, l'opération arachide pour huile, l'opération élevage de reproduction, l'acquisition de presse à huile. Le capital d'expériences des institutions financières installées dans la ville sera mis à profit pour toutes les transactions ayant trait au crédit : c'est le cas du

crédit UCA prévu dans le PDC ou les crédits au titre des activités régénératrices de revenu.

**(d) le renforcement du capital naturel** à travers la lutte contre la désertification, la récupération des terres dégradées, la dynamisation de la commission Foncière Communale (COFOCOM) et la mise en place des COFOB qui joueront un rôle important dans la prévention des conflits fonciers à travers : la sensibilisation des populations, la matérialisation des espaces pastoraux, la délivrance des titres fonciers.

Pour la réalisation de l'ensemble des actions planifiées, il est prévu un budget d'investissement global de : **5 083 850 000 FCFA** réparti comme suit entre les différentes parties engagées :

- Contribution attendue des PTF (90% du budget) : 4.575. 465 000 fcfa
- Contribution de la mairie (10% du budget) : 508.385.000 fcfa

Il est également prévu un appui pour lutter contre le changement climatique dont les effets/impacts affectent négativement les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique. Le coût global des actions identifiées est de **73 080 000 FCFA**.

Ces actions permettront l'atteinte de cinq objectifs spécifiques : (1) Améliorer la production agricole (2) Créer les conditions du développement de l'élevage (3) Améliorer l'accès aux services sociaux de base (4) Dynamiser les activités génératrices de revenu et (5) Restaurer l'environnement.

Enfin, pour créer les conditions d'atteinte de ces objectifs, une grande chance de succès à la réalisation des actions, la commune a élaboré des stratégies de mise en œuvre du PDC et défini un dispositif de suivi et évaluation de chaque action prévue.

## INTRODUCTION

Le Niger s'est lancé dans un processus de décentralisation ayant abouti en 2004 à la création des communes urbaines et rurales, à l'élection des conseillers municipaux et à la mise en place de 226 conseils municipaux dont celui de la commune urbaine de Dosso. Aussi, pour répondre de façon efficace aux préoccupations de sa population et conformément aux textes régissant le fonctionnement des collectivités décentralisées, la Commune Urbaine de Dosso a élaboré en 2006 son Plan de Développement Communal (PDC) et adopté par le conseil comme cadre de référence par excellence pour toutes les interventions.

Ainsi, après quatre (4) ans de mise en œuvre, la commune a décidé de l'actualiser pour se conformer d'une part aux dispositions qui réglementent le fonctionnement des PDC et d'autre part prendre en compte les nouvelles contraintes et les nouveaux besoins de ses populations.

Pour ce faire, la Commune urbaine de Dosso a sollicité et obtenu auprès du programme d'actions communautaires phase 2 (PACII) le financement de tout le processus de révision du PDC. Le PACII fait parti des partenaires qui se sont engagés à soutenir le gouvernement pour la mise en œuvre effective de son processus de décentralisation. L'objectif principal du PACII est d'aider le Gouvernement du Niger à mettre en œuvre et à rendre opérationnel des mécanismes de financement décentralisés, participatifs et transparents qui responsabilisent les communautés locales et les collectivités territoriales afin qu'elles prennent en charge leur propre développement.

Le présent document est le résultat d'un processus itératif, participatif et harmonisé, à l'issue duquel, sont définis les orientations de développement de la commune, le rôle de chacun des acteurs, et les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des investissements sur une période de quatre (4) ans (2013-2016).

Pour actualiser le PDC, le Bureau d'étude AGEGRHEAU a adopté une méthode participative comportant cinq (5) phases à savoir :

- ✓ Une phase préparatoire consacrée à la signature de la convention entre le Maire représentant la commune et le bureau d'étude AGEGRHEAU, au lancement du processus et à la définition de la stratégie d'intervention à travers un atelier réunissant l'ensemble des acteurs notamment : les autorités communales, les services techniques communaux et le comité d'élaboration du PDC;
- ✓ Une phase analyse-diagnostique communale réalisée auprès des services techniques pour le diagnostic technique et auprès des communautés pour le diagnostic participatif (à travers des ateliers sous-zonaux) ayant permis la collecte des données suivie de la restitution des résultats ;
- ✓ Une phase formulation du PDC consacrée à la synthèse des potentialités et contraintes de la commune suivie de proposition d'actions en termes de solutions, à la définition de la vision, des orientations et des objectifs de développement de la commune, à la planification des actions et à l'évaluation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre ;
- ✓ Une phase élaboration et validation du PDC ;
- ✓ Une phase adoption, approbation et diffusion du PDC.

Ainsi, dans le présent document, il sera abordé les points ci-après :



- I. PRESENTATION DE LA COMMUNE
- II. ANALYSE DIAGNOSTIQUE
- III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT.
- IV. PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX
- V. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI -EVALUATION

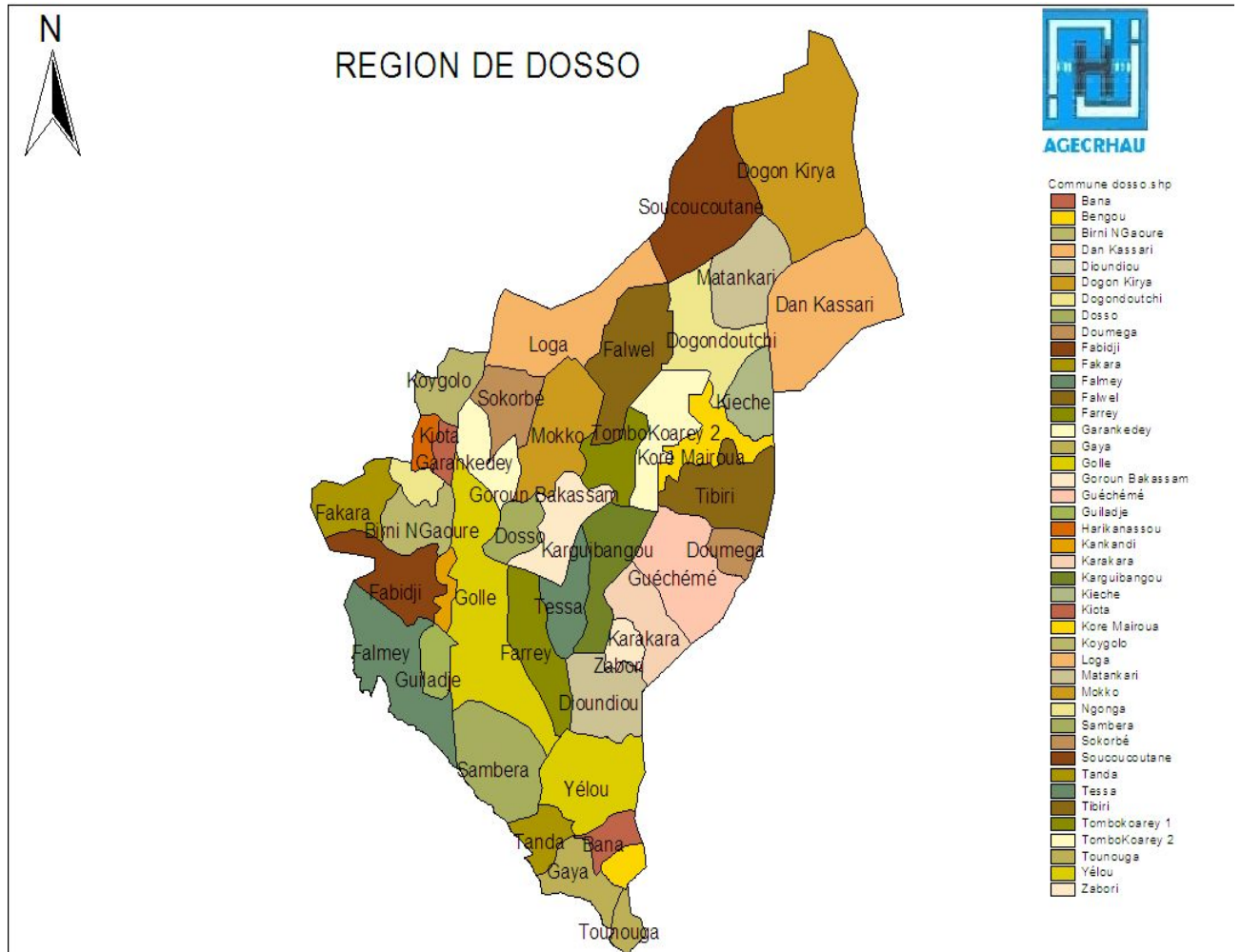
## **I. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE URBAINE DE DOSSO**



Dans cette partie, il sera abordé la situation géographique de la commune, son milieu humain et physique ainsi que son système d'organisation administrative, sociale et la gestion de son espace.

### 1.1 Situation géographique

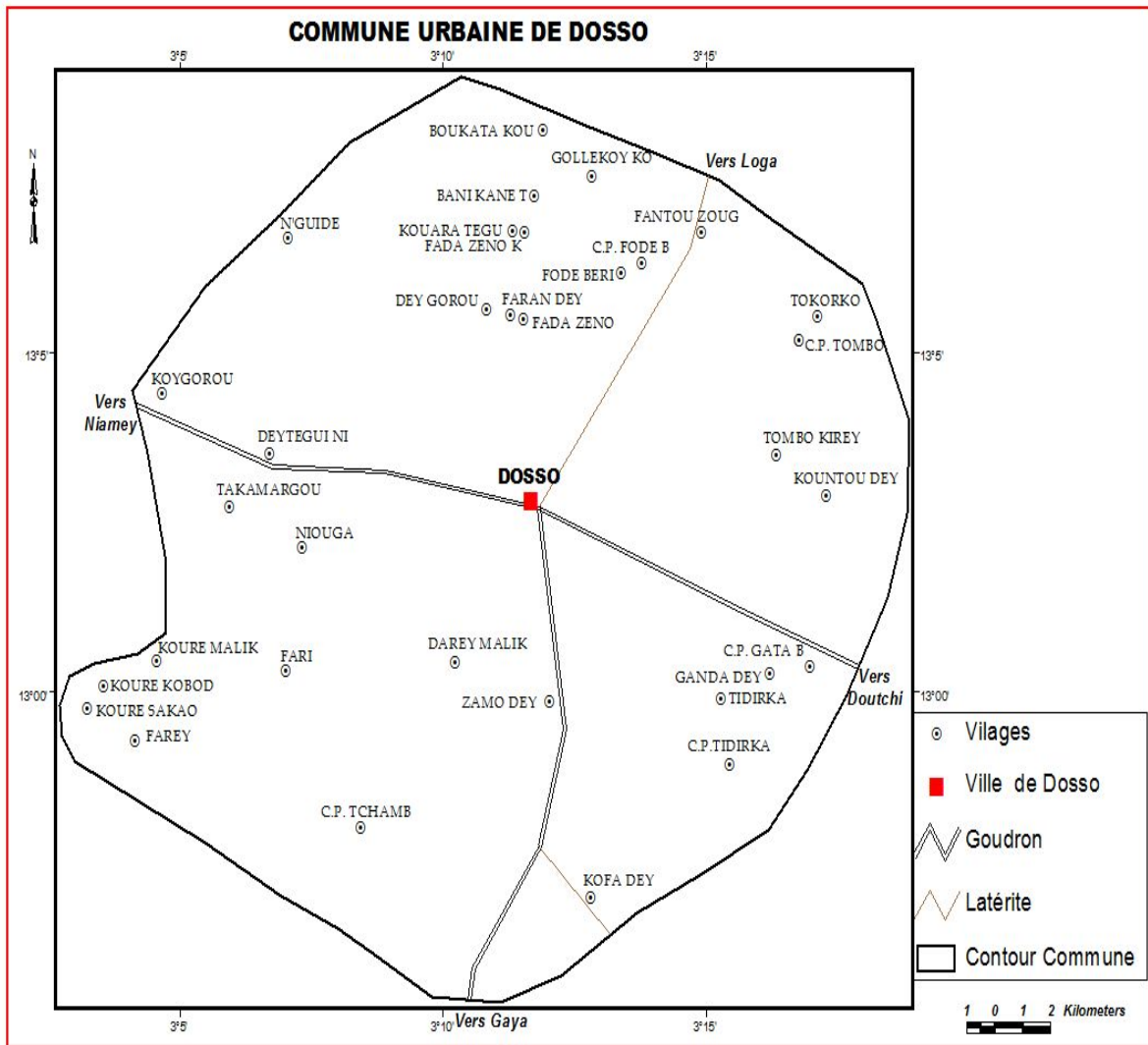
La commune urbaine de Dosso se situe dans la partie Ouest du Niger et le centre du département de Dosso, à 140km environ de Niamey capitale du Niger.



La commune urbaine de Dosso se trouve entre la longitude 3°20'' et la latitude 13°305'' et une altitude qui varie entre 210 et 237m.

Elle est limitée :

- Au sud par les communes rurales de Farey et Gollé;
- A l'Est par la commune rurale de Goroubankassam ;
- A l'ouest par les communes rurales de Gollé et Garantchédey ;
- Et au Nord par les communes rurales de Garantché Dey et Mokko.



## 1.2 Le milieu humain

Avec une superficie de 541 km<sup>2</sup> environ, la population totale de la commune urbaine de Dosso est estimée à 93.150 habitants<sup>1</sup> dont 47.500 femmes et 45.650 hommes. C'est l'une des communes les plus peuplées du département de Dosso. Cette population est composée principalement des ethnies suivantes : des Djerma très majoritaires repartis sur l'ensemble de l'espace géographique de la commune, des peuls, des touaregs et des Haoussa et des expatriés venus des pays voisins.

**Tableau 1 : Situation démographique de la commune de 2008 à 2012**

ANNEES	Hommes	Femmes	Total
2008	40 451	42 090	82 541
2009	41 706	43 396	85 102
2010	42 990	44 731	87 721
2011	45 389	46 099	91 488
2012	45 650	47 500	93 150

Source : INS/Dosso/2012

<sup>1</sup> INS/Dosso, projection 2009.

Il ressort de la lecture des données de ce tableau que les femmes représentent plus de 50% de la population dans les statistiques des 5 années considérées (50,99% en 2008 et 2012).

### **1.3 Le milieu physique**

La commune urbaine de Dosso se situe dans la zone soudano-sahélienne avec une pluviométrie moyenne comprise entre 400 à 700 mm. Quant au relief, il se caractérise par la présence de quelques plateaux, de glacis, de koris et vallées constituées par des bras d'anciens koris ensablés. Dépourvue de cours d'eau permanents, on note dans la commune l'existence de quelques mares temporaires qui servent pour le maraichage et l'abreuvement des animaux. Trois (3) types de sols se distinguent dans la commune urbaine de Dosso. Il s'agit des sols de plateaux, de terrasses et de vallées favorables aux cultures du mil, sorgho, arachide, niébé, aux cultures maraichères et autres spéculations comme les cultures de case. La végétation est de type sahélien avec la présence de pleines arborées et arbustives surtout dans les champs.

Enfin, les principales activités économiques des populations de la commune sont l'agriculture, l'élevage, le commerce. A cela, il faut ajouter l'artisanat, l'immigration et l'exode rural.

### **1.4 Organisation administrative et coutumière de la commune**

La commune urbaine de Dosso est l'une des onze (11) communes du département de Dosso. Elle a été créée depuis 1972 par décret N° 72.190/72 du Ministère de l'Intérieur du 22/9/72. Elle est administrativement rattachée au département de Dosso. La commune compte 25 villages administratifs, 9 quartiers et 2 tribus (groupements peulh et touareg). Le principe de ce découpage, relève des réalités socio-historiques et politiques qui remontent à la création de la ville. En effet, Outre le triple statut (chef lieu de région, chef lieu du département et commune urbaine), la ville de Dosso est aussi le chef lieu du sultanat (pouvoir traditionnel) dont les limites correspondent à celles de l'actuel département de Dosso. La commune est subdivisée en cinq (5) sous-zones dans lesquels se sont tenus les ateliers sous-zonaux pour le diagnostic participatif-communautaire.

La commune dispose de dix huit (18) conseillers municipaux dont (5 femmes) élus au suffrage universel à la suite des élections locales tenues en 2011. Un conseil municipal dans lequel siègent vingt deux (22) conseillers dont quatre (4) conseillers de droit hors quota (l'honorable sultan et trois chefs de villages), gère les affaires de la commune. A cela, il faut ajouter 2 députés du département de Dosso qui appuient et participent aux sessions du conseil.

Concernant le niveau d'organisation, il faut noter que la commune est une unité de la province de Dosso à la tête de laquelle se trouve l'honorable sultan, qui exerce l'autorité coutumière. A l'intérieur des villages et campements, le pouvoir coutumier est détenu par le chef de village ou de campement qui gère le village avec les autres leaders et responsables.

Il est important de souligner que les chefs traditionnels participent au côté des autres acteurs à la mobilisation des ressources financières, indispensables pour le développement de la commune.

En matière d'état civil, les 25 villages de la commune urbaine de Dosso sont érigés en centres de déclaration d'état civil. Chaque chef de village élu, est chef de centre de l'état civil dans son village. Il est appuyé par un préposé aux écritures, recruté dans chaque village pour les déclarations des faits d'état civil.

## **1.5 Organisation et gestion de l'espace**

La population de la commune est composée de Djerma, Haoussa, peulh et Touareg. Les Djerma et les Haoussa vivent dans les habitations de type traditionnel dans des villages administratifs et hameaux. Quant aux peulhs et touaregs, ils sont rassemblés dans des entités administratives spécifiques appelées groupement ou campement. Ils vivent dans des habitations dispersées autour des villages centres et dépendent d'une structure de chefferie appelée « rougga » ou « chef de tribu ».

### **1.5.1. Les structures et organisations de la commune**

A l'instar des autres communes, on note d'abord l'existence de certaines organisations formelles telles l'Association des Femmes du Niger (AFN), l'Association des Parents d'élèves (APE) et l'Association Islamique, dans la presque totalité des villages. Ensuite, il y a des structures communautaires portées par des services techniques communaux ou départementaux pour gérer certaines activités dans le village. Il s'agit notamment des Comités de gestion des établissements scolaires (COGES), des Comités de gestion des points d'eau modernes, des Comités de gestion de santé, des brigades phytosanitaires et d'élevage, .... Enfin, on rencontre également dans la commune des nouvelles formes d'organisation comme des groupements féminins, mixtes ou des unions locales, des Organisations non Gouvernementales (ONG), projets, créés pour lutter efficacement contre la pauvreté dans les villages et quartiers de la commune.

### **1.5.2. La gestion de l'espace**

Dans la commune, l'espace est géré conformément aux mécanismes socioculturels propres aux populations et aux instruments modernes créés et adoptés pour la circonstance.

**Dans les villages**, les formes de concessions et les modèles de construction démontrent une organisation spatiale de type rural de part l'aspect que présentent l'habitat et son environnement. L'habitat est vulnérable aux inondations dues aux pluies exceptionnelles surtout les quartiers situés dans les dépressions. Cette situation se trouve être aggravée par l'absence de système efficace d'évacuation des eaux de pluies.

**Au niveau de la ville**, on peut toutefois observer une évolution de type multi – directionnel, partant du noyau ancien constitué par les quartiers Dosso – Béri, Mandjékoira, Oudoukougou et Sirimbèye, et s'appuyant sur la route nationale n° 1 (Niamey – Douchi) et la route nationale N°7 (Dosso – Gaya) mais aussi dans une moindre mesure sur la RN 14 (Dosso – Loga).

L'ossature urbaine est constituée par la trame viaire, elle – même comprenant les 3 axes routiers nationaux mentionnés ci – dessus, auxquels viennent s'ajouter la voirie urbaine proprement dite. Cette dernière est composée d'une voirie primaire inter – quartiers, de voies secondaires desservant les unités de voisinage et d'une voirie tertiaire assurant la desserte intérieure des unités de voisinage.

Le réseau de la voirie urbaine est en très mauvais état à Dosso et sa hiérarchisation n'est pas nette, ce qui entrave énormément son bon fonctionnement. La mauvaise qualité du trafic dans la zone centrale de la ville est un reflet de ce dysfonctionnement.

Les principaux équipements structurants de la ville sont :

- en partie centrale : le Grand Marché, l'Autogare Centrale, la Grande Mosquée du Vendredi, l'Hôtel Djerma, le Gouvernorat, le Centre Artisanal, le petit marché.
- dans la zone moyenne de la ville : l'Arène de Lutte Traditionnelle, l'Hôpital Régional, le Lycée Sarraounia Mangou, le Stade,
- en périphérie : le Faisceau Hertzien, l'Hippodrome, les parkings gros porteurs, le port sec (en projet).

Les grandes zones homogènes de la ville de Dosso sont :

- le bloc Grand Marché – Gare Routière – Résidence du Chef de Province – Grande Mosquée du Vendredi, qui s'affirme comme centre – ville regroupant l'essentiel des activités commerciales, sociales et culturelles ;
- le Nord de la RN 1 (Niamey – Dosso) est occupé par la zone d'habitat dit traditionnel (quartiers populaires) ;
- la partie délimitée à l'Ouest par la RN 7 (Dosso – Gaya) et au Nord par le tronçon de la RN 1 Dosso – Doutchi, se distingue comme zone mixte car à la fois administrative, résidentielle et de services. A l'extrémité Est de ce secteur se trouve un embryon de zone industrielle et artisanale ;
- le secteur situé au Sud de la RN 1, tronçon Niamey – Dosso et à l'Ouest de la RN 7 (Dosso – Gaya) apparaît comme une zone résidentielle ; y sont également localisés quelques grands équipements.

La ville de Dosso se distingue par le fait que le périmètre urbain est totalement loti. En effet, même la vieille ville qui, à l'origine, avait des attributs d'un village urbain au tracé irrégulier avec des concessions de formes et d'étendues diverses, des ruelles étroites et sinueuses, a fait l'objet d'une restructuration qui a permis d'y aménager des voies assez larges et de la découper en parcelles régulières.

Enfin, on note comme avancée significative dans la prévention des conflits liés à la gestion de l'espace, l'installation de la Commission Foncière Communale (COFOCOM) et les Commissions Foncières de Base (COFOB).

## **II ANALYSE DIAGNOSTIQUE DE LA COMMUNE**

Dans cette deuxième partie, outre l'analyse institutionnelle de la commune, il sera abordé la situation des infrastructures, l'analyse des potentialités et contraintes de chaque secteur pour aboutir à la synthèse des potentialités et contraintes servant à la définition des objectifs de développement de la commune urbaine de Dosso.

### **2.1 Situation des infrastructures de la commune**

Le diagnostic communal réalisé respectivement auprès des services techniques et les communautés a mis en évidence la diversité et l'importance des infrastructures dont dispose la commune pour tenter de répondre aux besoins des populations en matière d'infrastructures socio économiques de base.



### 2.1.1 Education formelle base 1

**Tableau 2: Situation des infrastructures**

SITUATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	Etablissements		classes			
	Traditionnelle	Jardin D'enfant	Matériaux définitifs	Pailotes	Semi dur	Banco
	74	35	251	130	36	2
<b>Total</b>	<b>109</b>		<b>419</b>			

Source : Diagnostic communal

On constate à partir des données de ce tableau que la commune urbaine de Dosso compte au total 109 écoles dont trente cinq (35) jardins d'enfants. Ces écoles totalisent 419 classes dont 251 en matériaux définitifs, 130 pailotes, 36 en semi-dur et 2 classes en banco. Comme on le voit le slogan « école sans classe en pailote n'est pas pour demain ». Les chiffres du tableau font état d'un nombre important de classes en pailote dans la commune. En effet, sur les 419 classes que compte la commune, 130 sont des classes en pailote soit 31, 02 %. Cet état de fait influence inévitablement la qualité de l'enseignement, voire les taux de réussite à tous les niveaux.

### 2.1.2. Education non formelle(alphabétisation)

**Tableau 3 : Situation des infrastructures**

Année	Nombre de centre				Nombre d'apprenants Inscrits			Nombre d'apprenants Alphabétisés		
	Masc.	Fém.	Mix	T	H	F	T	H	F	T
2007	37	75	0	112	908	2343	3251	376	768	1144
2008	5	12	0	17	71	309	380	63	124	187
2009	6	10	0	16	130	343	473	54	105	159
2010	3	7	0	10	60	191	251	31	56	87
2011	0	1	0	1	0	25	25	0	7	7
2012	2	2	4	8	82	124	206	-	-	-
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>107</b>	<b>4</b>	<b>164</b>	<b>1251</b>	<b>3336</b>	<b>4586</b>	<b>524</b>	<b>1060</b>	<b>1584</b>

Source : diagnostic technique et communautaire

On constate que pour la campagne d'alphabétisation 2011-2012, l'inspection d'alphabétisation et d'éducation non formelle n'a ouvert que 8 centres d'apprentissage dans la commune urbaine de Dosso dont 2 masculins, 2 féminins et 4 mixtes. On constate que sur les 8 centres réalisés, aucun n'est construit en matériaux définitifs.

### 2.1.3. Education formelle base 2 (cycle 1 et 2)

La commune urbaine de DOSSO compte six (6) Collèges d'Enseignement Général (CEG) dont un (1) franco-arabe et quatre (4) Complexes d'Enseignement Secondaire (CES) et un lycée. L'apprentissage se fait dans 419 classes dont 220 en matériaux définitifs, 99 en semi-dur et 100 classes pailotes.

**Tableau 4 : Situation des infrastructures**

Les secteurs d'enseignement	Nombre d'établissement	Classes			
		Matériaux définitifs	Paillotes	Semidur	Banco
CEG	6 dont 1 franco-arabe	121	67	99	0
Lycée	1	99	33	0	0
CES	4				
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	220	100	99	0
		<b>419</b>			

Source : Diagnostic communal

Avec 100 classes non construites, on constate comme au niveau de base1 que le problème des classes paillotes reste et demeure une préoccupation majeure dans la commune et à tous les niveaux du système éducatif. Cette situation risque d'être aggravée si rien n'est fait avec l'admission des nouveaux élèves pour le cycle secondaire.



## 2.1.4. Secteur de la santé

**Tableau 5 : Situation des infrastructures sanitaires**

Les sous-zones	Hopital Régional	Hôpital de district	CSI	Case de Sante	Toilettes publiques	Dépotoires	Maternité	Caniveaux	PHARMACIE		Clinique privée		Incinérateur
									Populaire	Privé	Traditionnelle	Moderne	
Tidirka	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3 dont 1 en mauvais état
DareyMaliki	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
Koygorou	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fada-zéno	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dosso-commune	1	1	1	0	7	25	1	9600ml	1	4	2	5	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>9600ml</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

Source : diagnostic technique et communautaire

Il apparait dans ce tableau qu'il a été recensé dans la commune de Dosso : un (1) CSI, huit (8) CS, une (1) maternité, cinq (5) pharmacies dont quatre (4) privées, un (1) Hôpital de district, un (1) Hôpital régional, sept (7) cliniques privées (2 traditionnelles et 5 modernes), 7 toilettes publiques, 25 dépotoirs, 9600 ml de caniveaux et 3 incinérateurs. On constate malheureusement dans ce tableau que la sous-zone Fada-zéno n'a aucune infrastructure sanitaire et les populations qui y vivent sont obligées de se référer à chaque instant aux infrastructures de la ville de Dosso.

### 2.1.5. Secteur de l'Hydraulique

**Tableau 6 : Situation des infrastructures**

Secteur (sous-zone)	Puits cimentés	Forage	Puits Pastoraux	Puits villageois	Station de pompage pastorale	AEP et Mini-AEP	Réseau SEEN	Mares
Tidirka	13	7	1	3	0	1	0	1
DareyMaliki	10	13	1	1	0	4	oui	2
Koygorou	15	9	4	5	0	4	0	2
Fada-zéno	14	6	5	4	0	4	0	1
Dosso-commune	0	0		0	0	0	oui	1
<b>Total</b>	<b>52 dont 1 en panne</b>	<b>35 dont 17 en panne</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

Source : diagnostic technique et communautaire

Le diagnostic communal a recensé 51 puits cimentés fonctionnels, 18 forages, 11 puits pastoraux, 13 AEP et Muni-AEP et 7 mares. A cela il faut ajouter le réseau SEEN qui alimente la ville de Dosso et les villages de Zamodey et Agali (sous zone de DareyMaliki) en eau potable.

## 2.1.6. Infrastructures économiques

**Tableau 7: Situation des infrastructures économiques**

Routes			Mar ché	Abattoir	Moulins à grain	BAB	B C	Couloir de passage	Banque Intrant Agricole	Magasin phyto Sanitaire	Magasin de stockage de vivres	Parc de vacci nation	Bouti ques
Latéri tique	Piste rurale	Bitu mée											
1	3	3	1	1	76 dont 30 non fonction nels	0	18 dont 1 non fonctionnel le	16	0	0	12	1	

Source : diagnostic technique et communautaire

Le diagnostic communal a recensé dans la commune en termes d'infrastructures économiques : 1 route latéritique, 3 routes bitumées, 3 pistes rurales, 1 abattoir semi-moderne, 1 parc de vaccination, 1 marché, 76 moulins dont 30 non fonctionnels, 18 BC dont 1 non fonctionnelle, 16 couloirs de passage et 12 magasins de stockage de vivres.

## 2.1.7. Infrastructures sportives et culturelles

**Tableau 8: Situation des Infrastructures sportives et culturelles**

Infrastructure	MJC	Centre de lecture	Terrain de					Club arts martiaux et boxe					Radio		Foyer de la samaria
			Foot	Bas ket	Volley	Hand ball	Lut te	Box	Judo	Karate	Kung fu	TAEK WONDO	Publi ques	Privées	
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>9</b>

Source : diagnostic technique

Il a été recensé dans la commune 1 MJC, 1 radio publique, 6 radios privées, 1 centre de lecture et 17 clubs d'arts martiaux, 15 terrains pour l'athlétisme et 9 foyers de samaria. Comme on le constate, contrairement aux autres communes, la jeunesse de la commune urbaine de Dosso est très fournie en infrastructures sportives et culturelles.

## 2.2 Analyse de la situation de la commune

Dans ce chapitre, il sera analysé par secteur toutes les potentialités et contraintes identifiées au cours du diagnostic communal.

### 2.2.1 Le capital humain

#### 2.2.1.1 La population

La population de la commune urbaine de Dosso est estimée à 93.150 habitants répartis dans vingt trois(23) villages administratifs auxquels s'ajoutent deux(2) tribus (peulh et touareg) et neuf(9) quartiers.

Cette population est majoritairement composée de Djema auxquels s'ajoutent les haoussas, peulhs et les touaregs, mais tous minoritaires.

La langue parlée est surtout le Djerma, suivi du haoussa, le Fulfulde, le tamashek.

#### 2.2.1.2 Analyse de la population à partir des variables « 'âge » et « sexe »

Les variables âge et sexe sont des indicateurs très déterminants dans le développement d'une société, d'une entité administrative mais surtout pour une collectivité territoriale. Ainsi, avec une population active estimée à 43.967 personnes (2009/INS/Dosso) soit environ 47,20% de la population totale, la commune a les ressources humaines nécessaires pour la mise en œuvre de l'essentiel des activités de développement planifiées dans le présent PDC. A cela, il faut ajouter la possibilité pour la commune de s'appuyer sur ce même indicateur quantitatif (la population active) pour mobiliser à travers les taxes, les ressources financières internes pour financer les projets contenus dans le PDC. Il y a aussi la relative jeunesse de la population qui est estimée à 55.013 personnes soit 59, 05%, qui constitue une force productive sur laquelle la commune peut compter dans le long terme. Enfin, à tous ces éléments adjuvant, il faut ajouter le poids démographique important des femmes dans la commune, qui reste et demeure un indicateur non négligeable dans la dynamique de développement des collectivités territoriales. En effet, les chiffres du tableau ci-dessous montrent que les femmes représentent plus de la moitié de la population de la commune : 47.500 femmes soit 50, 99% (2009/INS/Dosso).

**Tableau 9: Répartition de la population selon l'âge et le sexe**

Groupe d'âge	Hommes	femmes	Total	%
0-14	22.589	23.520	46.109	49,50
15-64	21.554	22.413	43.967	47,20
65 plus	1507	1. 567	3074	3,30
Total	45650	47.500	93.150	100

Source : INS/Dosso/2009

#### 2.2.1.3 Les mouvements migratoires

Les résultats du diagnostic et l'exploration documentaire ont mis en exergue l'importance et la particularité du phénomène migratoire dans la commune urbaine de Dosso.

### ❖ l'immigration dans la commune

Bureau d'études AGECHAU Sarl BP : 11024 NY TEL : 20 72 28 25 FAX : 20 35 16 26 EMAIL : [agechrau@intnet.ne](mailto:agechrau@intnet.ne)

En raison de son triple statut : de capitale régionale, départementale et chef lieu de commune, les données collectées font état de l'arrivée massive des hommes et des femmes dans la ville de Dosso. En effet, les résultats du diagnostic participatif ont mis en relief le départ massif des populations des villages vers la ville de Dosso pour y chercher le mieux être. A cela, il faut ajouter les ressortissants de la région et ceux d'autres contrées du pays qui viennent s'installer dans le chef lieu de la commune. La ville de Dosso accueille également des immigrés en provenance de pays voisins comme le Bénin et le Nigeria. Il est important de souligner que cette dernière catégorie de migrants est remarquée principalement dans les activités de restauration, la mécanique et le commerce des produits manufacturés. Enfin, l'étude a identifié un certain nombre de facteurs qui justifient ou qui constituent les causes de leur déplacement. Il s'agit principalement :

- De la pauvreté ;
- Du sous emploi ;
- Des mauvaises campagnes agricoles ;
- De l'absence/l'insuffisance des infrastructures de base (lycée, écoles professionnelles, services déconcentrés de l'Etat,...).

A cela, il faut ajouter l'implantation de nombreux services et projets dans le chef lieu de région qui fait migrer les populations de la région voire d'autres régions. Ainsi, il est apparu que 57,84% de migrants viennent du département de Dosso tandis que 17,88% viennent du département de Tillabéri suivant l'enquête CIMA (2004).

#### ❖ **l'émigration dans la commune**

Les résultats du diagnostic communal ont aussi fait état d'un départ non moins important des ressortissants de Dosso à l'extérieur de l'espace communal. En effet, l'étude a révélé qu'en matière d'émigration le Bénin, le Nigeria, le Togo, la Côte d'Ivoire et Niamey constituent les principaux pôles d'attraction des populations de la commune urbaine de Dosso. Quant aux causes qui poussent ces catégories à l'émigration, elles ne sont pas différentes de celles des candidats à l'immigration. Il s'agit :

- De la pauvreté ;
- Du sous emploi ;
- Des mauvaises campagnes agricoles ;
- Etc.

Enfin, le diagnostic a relevé des avantages liés à ces phénomènes migratoires à savoir : l'augmentation des revenus des ménages, la prise en charge des crises alimentaires par l'achat des vivres, l'octroi du capital mariage, la paye des impôts et taxes mais surtout l'envoi de devises non négligeables dans le terroir de départ c'est-à-dire : la maison/le pays.

##### **2.2.1.4 Les coutumes**

La commune urbaine de Dosso, de par la position géographique, économique et politique de son chef lieu, est devenue aujourd'hui un espace métropolitain et multiculturel.

En effet, les résultats du diagnostic communal ont fait état de la présence dans l'espace communal de plusieurs groupes sociaux avec leurs différences religieuses et culturelles. Cet état de fait montre si besoin est, que le processus de décentralisation n'a pas beaucoup influencé la structure communautaire ancienne de la commune. Il est constaté en effet, que les populations composées de plusieurs ethnies, ont conservé tous les éléments sociaux culturels qui leurs permettent de s'identifier et de vivre en harmonie avec leur environnement. Quant aux responsables coutumiers appelés couramment « les chefs traditionnels », ils continuent de jouer leur rôle de conciliateur et les anciens, les gardiens des traditions. Ainsi, il existe une symbiose traduite par une coexistence pacifique entre ces communautés de différentes cultures et renforcée par une utilisation consensuelle des terres, des échanges de produits agro-sylvo-pastoraux, artisanaux et une utilisation commune des infrastructures socio-économiques de base implantées dans la commune.

### **2.2.1.5 La vie associative**

Jusqu'aux années 90 période pendant laquelle, les organisations socio démocratiques ont été libéralisées, il n'y avait pas assez de structures dans les villages en dehors des organisations formelles de l'époque tels les groupements mutualistes, l'association Islamique et celles des parents d'élève qu'on trouve dans la presque totalité des villages.

Aujourd'hui, avec la naissance des concepts comme « organisation humanitaire ou société civile », il est apparu dans la commune plusieurs structures et organisations d'appuis aux populations, poursuivant des buts non lucratifs. Ainsi, l'éclosion de la multitude de structures associatives dans la commune est surtout favorisée par des événements ayant marqué l'histoire socio-économique, culturelle et politique du pays dont les plus significatifs sont : l'avènement des projets de développement, le contexte de la décentralisation, le multipartisme, les droits de l'homme et récemment la stratégie du faire – faire qui fait une place de choix aux organisations de la société civile dans l'exécution des projets/programmes au profit des communautés. Les résultats du diagnostic ont mis en évidence l'existence dans la commune de plusieurs organisations qui œuvrent au côté des autorités communales et services techniques pour améliorer les conditions de vie des populations. Ce sont essentiellement : les associations de défense des droits de l'homme, les ONG, les CVD/SCDV (comité villageois de développement et sous comité), les Comités de Gestion (CG) des Micro finance, des boutiques villageoises, des Mini AEP, des Moyens d'exhaure, des puits, des AGR etc...), les Cellules Féminines Villageoises (CFV), les Cellules Villageoises d'Animation (CVA), les groupements féminins ou mixtes, les secouristes et matrones, les auxiliaires d'élevage, les groupements d'agriculteurs, les brigades phytosanitaires, les comités villageois d'alphabétisation (CVA). A cette liste, il faut ajouter la multitude des formations politiques ayant leur siège régional au chef lieu de la commune dont les plus importantes siègent au conseil communal à savoir : ANDP, ZAMALAFIYA, MNSD, PNDS, LUMANA.AFRICA et le RDP. Il est dénombré une vingtaine d'associations toutes catégories confondues et d'ONG intervenant dans la commune urbaine de Dosso

Quant à la situation des groupements dans la commune, les résultats du diagnostic technique et participatif ont révélé dans la commune l'existence de 239 groupements qu'ils soient féminins, masculins ou mixtes. Cependant, l'étude a révélé trois(3)

contraintes principales qui freinent le bon fonctionnement de ces structures communautaires : l'insuffisance de formation, l'insuffisance de moyens et/ ou partenaires d'appui et le manque d'agrément pour certains qui constitue un handicap pour accéder aux financements de certains PTF.

## 2.2.2 Le milieu physique

Dans ce chapitre, il sera abordé le cadre physique de la commune urbaine de Dosso notamment le relief, le climat et la température, les sols, la végétation et l'hydrographie.

### 2.2.2.1 Le relief

Le relief de la commune urbaine de Dosso est caractérisé par :

- La présence de quelques koris presque ensablés ;
- La présence de plateaux dans sa partie Nord et Nord –ouest, Ouest, et Sud ;
- Une zone dépressionnaire.

### 2.2.2.2 Le climat et Température

Il est de type soudano-sahélien et se caractérise par :

- Une saison pluvieuse qui va de la mi-mai en octobre ;
- Une saison sèche et froide de novembre en février ;
- Une saison sèche et chaude comprise entre mars et la mi-mai.

Quant aux hauteurs de pluie annuelles, elles varient entre 400 à 700mm. Enfin, en ce qui concerne les températures, elles sont plus clémentes en raison de la position géographique de la commune. En effet, elles se situent à un maxima de 42°C au mois d'avril et un minima de 18°C au mois de janvier.

#### 2.2.2.2.1 Une forte variabilité pluvieuse

Pour apprécier les variations de la pluviométrie, nous avons fait une analyse de la moyenne des précipitations recueillies au niveau de station de Dosso sur les 40 dernières années. La figure ci après donne les variabilités observées.

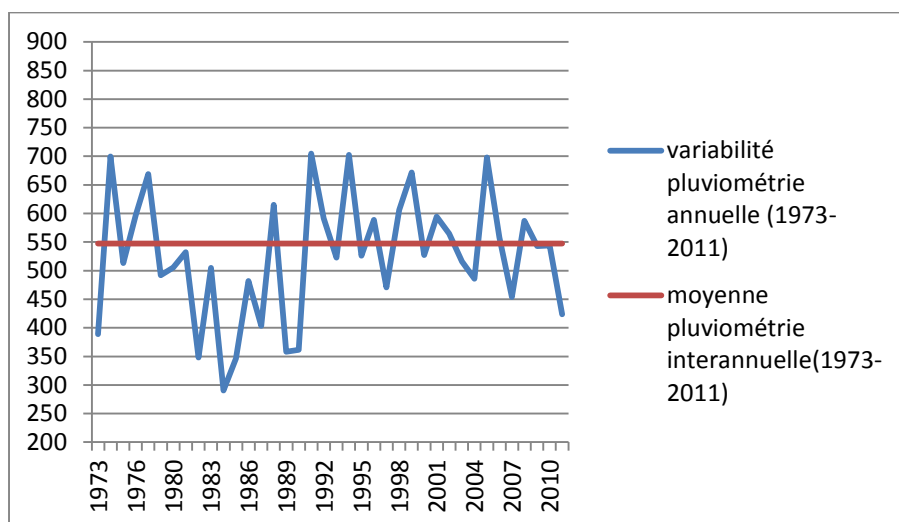


Figure 1 : Courbe des précipitations annuelles de la station de Dosso

De l'analyse des données auxquelles s'ajoutent les observations des populations, le constat qui se dégage fait ressortir une tendance à la diminution graduelle des totaux annuels depuis le début des années 1973 jusqu'à nos jours. Cette récession



pluviométrique permanente a entraîné une baisse des isohyètes du sud vers le nord. D'une manière générale, cette saison de pluie est caractérisée par des années de sécheresses récurrentes.

Au cours des trente dernières années (1973-2011) la commune urbaine de Dosso a enregistré une forte variabilité interannuelle de la pluviométrie.

Quatre (4) séquences peuvent être ainsi dégagées :

- 1974 -1978 correspond à une succession d'années excédentaires,
- 1980 – 1991 marque une période globalement déficitaire ;
- 1992-1997 est caractérisée par une certaine reprise pluviométrique ;
- 1999 – 2011 elle se caractérise par une alternance d'années excédentaires et déficitaires.

Dans ce contexte plusieurs années remarquables peuvent être notées, par exemple 1974, 1978, 1979,1991, 1999, 2003, 2005 et plus récemment 2007 comme années excédentaires ; 1973, 1984, 1986, 1990, et plus récemment 2004 comme années déficitaires.

### 2.2.2.2 Des températures élevées

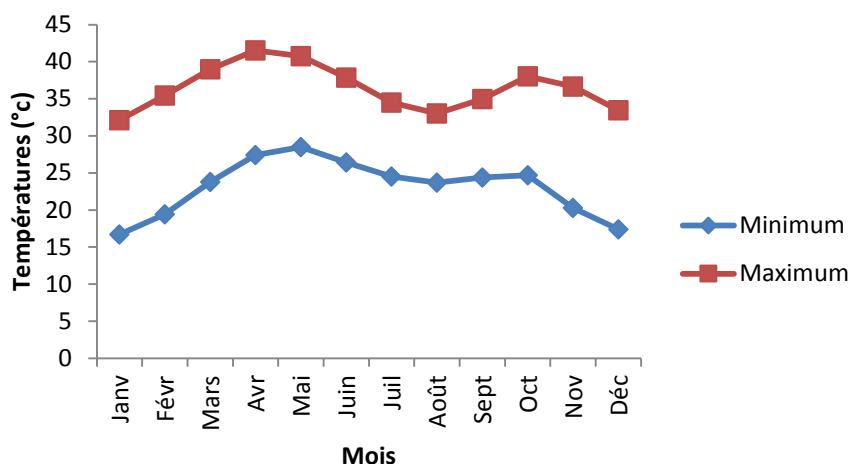


Figure 2 : Courbe des températures moyennes mensuelles de 1960 à 2011 de la station de Niamey Aéroport

L'analyse de cette courbe fait ressortir que les mois les plus chauds sont : mars, avril, mai et juin, avec une température moyenne maximale de 41,2°C enregistrée au mois d'avril et une température moyenne minimale de 23,3°C enregistrée au mois de mars (L'amplitude thermique est de 17,9°C). Par contre les mois les plus froids sont novembre, décembre, janvier et février, avec une température moyenne maximale de 36,5°C enregistrée au mois de novembre et une température moyenne minimale de 16,4°C enregistrée au mois de janvier (L'amplitude thermique est de 20,1°C).

Par ailleurs, l'analyse du tableau n°1 (en annexe) fait ressortir quatre (4) grandes périodes :

- Une période fraîche allant de Novembre à Février où la moyenne de la Température maximale de 1960 à 2011 du mois de novembre est 36,5°C et la

moyenne de la Température minimale de 1960 à 2011 du mois de Janvier baisse jusqu'à 16,4°C.

- Une période chaude allant de Mars à juin où la moyenne de la Température maximale de 1960 à 2011 du mois d'avril est de 41,2°C et la moyenne de la Température minimale de 1960 à 2011 du mois de mars est de 23,3°C.
- Une seconde période fraîche, moins fraîche que la première qui se situe en milieu de saison de pluie entre juillet et septembre où les températures sont atténuées par la présence des nuages. La moyenne de la Température maximale de 1960 à 2011 du mois d'août est de 32,7°C et la moyenne minimale est de 23,4°C.
- Une seconde période chaude, moins accentuée que la première qui va de septembre à novembre coïncidant avec la fin de la saison des pluies avec une moyenne de la température maximale de 1960 à 2011 du mois d'octobre qui est de 37,8°C et la moyenne minimale est de 24,3°C.

Les moyennes décennales mensuelles des températures maximales sont les suivantes: 36,1°C pour la décennie 1961-1970 ; 36°C pour la décennie 1971-1980 ; 36,42°C pour la décennie 1981-1990; 36,19°C pour la décennie 1991-2000; et 36,69°C pour la décennie 2001-2010. Ainsi il a été observé une diminution de 0,1°C entre les décennies 1961-1970 et 1971-1980, une augmentation de 0,4°C entre les décennies 1971-1980 et 1981-1990, une diminution de 0,22°C entre les décennies 1981-1990 et 1991-2000 et une augmentation de 0,50°C entre les décennies 1991-2000 et 2001-2010. En somme, il résulte une augmentation de 0,6°C sur la période 1961-2010.

### 2.2 2.3. Des vents forts

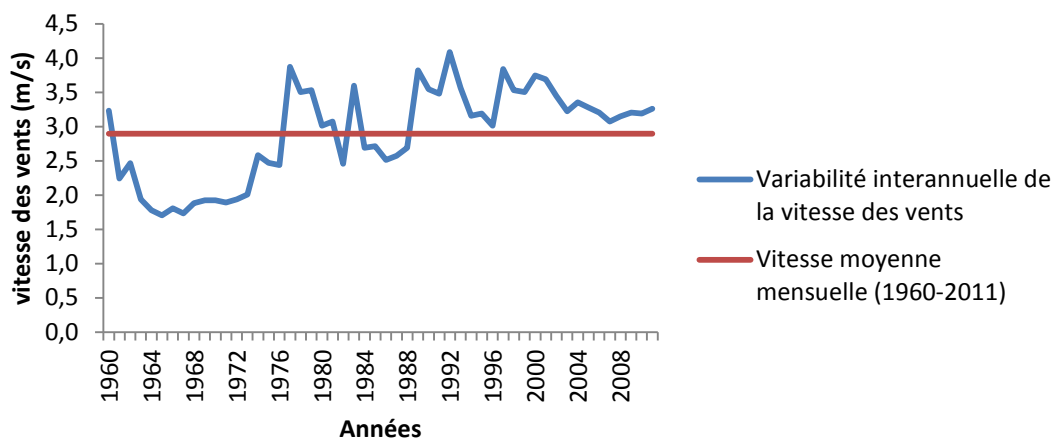


Figure 3 : Courbe de la vitesse moyenne mensuelle des vents de 1960 à 2011 de la station de Niamey Aéroport.

Les résultats de l'analyse de la courbe font ressortir une distribution en dents de scie de la vitesse des moyennes annuelles autour de la moyenne générale qui est de 2,9 m/s. Ainsi il ressort que de 1961 à 1976 la vitesse des moyennes annuelles des vents est inférieure à la moyenne générale ; de 1977 à 1983 (sauf 1982 qui a enregistré une moyenne de 2,5 m/s) les moyennes annuelles de la vitesse des vents sont supérieures à la moyenne générale ; de nouveau de 1984 à 1988 elle est

inférieure à la moyenne générale ; et enfin de 1989 à 2011, il est observé que la vitesse des vents des moyennes annuelles est supérieure à la moyenne générale. Le tableau en annexe fait ressortir que sur toute la période considérée, pendant les dates suivantes le vent a atteint une vitesse moyenne mensuelle dépassant les 3,5 m/s : janvier 1983 (3,8 m/s), janvier 1989 (4,1 m/s), janvier 1992 (4,2 m/s), février 1992 (4,5 m/s), février 1997 (4,8 m/s) et mars 1990 (4,3 m/s). Donc les mois de janvier, février et mars consacrent les vitesses moyennes des vents les plus élevées. Cependant les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre enregistrent des vitesses moyennes mensuelles les plus faibles. Il ressort aussi que la vitesse moyenne mensuelle la plus élevée est enregistrée pendant le mois de février 1995 et est de 4,8 m/s pendant ce temps, la vitesse moyenne la plus faible qui de 1,2 m/s est enregistrée pendant le mois de décembre 1963.

Toute fois on note depuis une dizaine d'années, la recrudescence des vents violents, souvent chargés d'importantes quantités de poussière dont les vitesses dépassent 5m/s. Ces vents violents ont un fort impact aussi bien sur les ressources biophysiques, les établissements humains, que les activités en relation avec l'occupation humaine.

#### **2.2.2 2.4. Les tendances climatiques projetées**

Le constat des populations tout comme l'analyse des données climatologiques indiquent une nette augmentation des températures et des vents et une régression de la pluviométrie. L'analyse des tendances climatiques à travers l'utilisation des modèles climatiques et des scénarii de changement climatique donne les résultats suivants :

- ✓ Pour l'horizon 2025 : les précipitations vont baisser (-6%) par rapport à la normale et les températures seront en légère augmentation avec ( $\Delta T$ )= 0,72°C ;
- ✓ Pour l'horizon 2050 : les précipitations vont également baissés (-13,6%) par rapport à la normale et les températures seront en légère augmentation avec ( $\Delta T$ )= 1,41°C ;

L'analyse des données de la Météorologie sur une période d'au moins 50 ans montre non seulement une variation périodique liée aux aléas climatiques naturels, mais aussi une tendance à la hausse de la température et une baisse progressive de la pluviométrie au niveau de la commune urbaine de Dosso.

La tendance est persistante et laisse entrevoir un changement climatique probable.

#### **2.2.2 2.4.1 Projection sur l'évolution de la pluviométrie**

La pluviométrie connaîtra une diminution relativement forte correspondant à -6% en 2025 et à -13,6% en 2050. Au cours de la période 1973-2011 la pluviométrie moyenne enregistrée au niveau de la commune urbaine de Dosso est de 550 mm. Ainsi, selon les projections on aura :

- ✓ une pluviométrie moyenne de 517,01 mm en 2025 soit une diminution de 6% ;
- ✓ une pluviométrie moyenne de 475,2 mm en 2050 soit une diminution de 13,6%.

La diminution de la pluviométrie sera doublée d'une très forte variabilité inter-annuelle et saisonnière.

### **2.2.2 2.4.2 Projection sur l'évolution de la température**

Les projections donnent sur l'ensemble du territoire, une augmentation des températures moyennes de 0,72 à l'horizon 2025 et de 1,41°C à l'horizon 2050. Au cours de la période 1973-2011, les températures moyennes mensuelles (maximales et minimales) enregistrées au niveau de la commune urbaine de Dosso sont les suivantes :

- ✓ 36,3 °C pour la température moyenne mensuelle maximale ;
- ✓ 22,7 °C pour la température moyenne mensuelle minimale.

Ainsi, selon les projections on aura :

- pour les températures moyennes mensuelles maximales :
  - ✓ une température moyenne mensuelle maximale 37,02°C en 2025 ;
  - ✓ une température moyenne mensuelle maximale 37,72°C en 2050.
- pour les températures moyennes mensuelles minimales :
  - ✓ une température moyenne mensuelle minimale 23,42 °C en 2025 ;
  - ✓ une température moyenne mensuelle minimale 24,12 C en 2050.

L'augmentation de la température est accompagnée d'une variation saisonnière : les mois de décembre, janvier, août et septembre devenant nettement plus chauds que d'habitude (Source MAGICC/SCENGEN pour la température).

### **2.2.2.3 Les sols**

Les sols de la commune de Dosso sont constitués principalement de couches sableuses reposant sur des grès Ferrigino-sableux. L'étude a relevé que faute de terres vacantes, les sols sont surexploités et cultivés en permanence sans une amélioration des techniques culturales. Ainsi, dans l'espace communal, on rencontre trois(3) types de sol à savoir :

- les sols de plateaux ;
- Les sols de terrasses ;
- Les sols de vallées.

Pour le cas spécifique de la ville de Dosso, on retiendra les caractéristiques ci-après

- une croûte latéritique quasi imperméable au niveau du plateau Est ;
- des terrains plus perméables au niveau des plateaux Nord, Nord – Ouest, Sud et Sud – Ouest, car composés de sable d'épaisseur variable sur grès ferrugineux sableux ou argilo – sableux ;

Ces deux catégories de sol sont pauvres en matières organiques.

- le sol de la zone de dépression qui est de type argilo – limoneux est riche en matières organiques (Rapport final du plan urbain de référence de la ville de Dosso, juin 2010).

### **2.2.2.4 La végétation**

La végétation est de type sahélien, dépourvue de forêt. Elle se caractérise par la présence de quelques arbres et arbustes, surtout dans les champs en raison de l'inexistence dans la commune de terres vacantes. On constate également à la périphérie de la ville de Dosso une prédominance des champs de culture jonchés d'arbres d'espèce locale.

Ainsi, dans les espaces plantés, on distingue :

- 76 hectares de zones boisées en périphérie de la ville sur les grands axes routiers ;
- des arbres plantés, pelouses et haies vives dans les cours des différents équipements, principalement les établissements scolaires ;
- des arbres plantés en bordure des grandes artères ;

des plantations d'arbres et de haies vives à l'intérieur et en devanture de nombreuses parcelles d'habitation ; mais celles – ci sont d'importance limitée en raison des dépenses d'entretien assez élevées au regard des revenus des ménages (Rapport final du plan urbain de référence de la ville de Dosso, juin 2010).

### 2.2.2.5 L'hydrographique

Le réseau hydrographique est caractérisé par une absence totale de cours d'eau et d'affluents dans l'espace communal. Ainsi, les nappes constituent l'essentiel des ressources en eau de la commune de Dosso. Mais ces dernières sont aussi tributaires des précipitations enregistrées dans la zone. La situation du réseau hydrographique de la commune se présente comme suit :

- **Eaux de surface**

En l'absence de cours d'eau permanent dans la commune, le diagnostic communal a recensé au total 7 mares temporaires réparties dans les 5 sous-zones. Ces mares, d'une durée de 2 mois au maximum, servent pour l'abreuvement des animaux, la confection des briques et dans certaines zones pour la consommation des populations.

Tableau : Situation des eaux de surface

Types	Nbre	Etat	
		Permanents	Non permanents (temporaires)
Mares	7	0	7

Source : Diagnostic communal

Il ressort des données de ce tableau qu'en matière d'eau de surface, la commune ne dispose que des mares temporaires. Cet état de fait confirme le besoin en eau de surface dans la commune pour la pratique des cultures irriguées

- **Eaux souterraines**

Il est recensé dans la commune de Dosso deux (2) nappes souterraines à savoir :

- **la nappe captive**

D'une profondeur de 375m environ, cette nappe n'est pas utilisée par les communautés en raison surtout de sa très grande profondeur.

▪ **la nappe phréatique**

Cette nappe est présente dans toute la région de Dosso. Elle se situe à 70m environ de profondeur avec un débit exploitable moyen pouvant atteindre 30 à 60m<sup>3</sup>/h. Alimentée par les eaux de pluie, cette nappe d'une eau de bonne qualité est utilisée pour diverses activités notamment : la consommation humaine, l'abreuvement des animaux, la fabrication des briques, l'irrigation,...

Tableau : Situation des eaux souterraines de la commune

Types de nappes	Profondeur		Utilisations
	Profonds	Non profonds	
CAPTIVE	375m, mais variable	-	Non utilisée
PHREATIQUE	-	70m environ	Utilisation diverses

Source : Diagnostic communal

Il ressort des résultats de ce tableau qu'il est localisé dans la commune 2 nappes respectivement de 375 m et 70 m de profondeur. Cependant, seule la nappe phréatique de 70m de profondeur est utilisée par les populations pour divers besoins.

**2.2.2.6. Les ressources fauniques**

Dans la commune de Dosso, comme ressources fauniques, il n'existe que la petite faune composée des écureuils, lapins, des oiseaux, des serpents, des varans, ...). Il faut souligner qu'autrefois la faune était riche et variée mais aujourd'hui, la pression anthropique conjuguée aux effets des changements climatiques à travers les sécheresses répétitives, a engendré la disparition de plusieurs espèces fauniques dans la commune.

**2.2.2.7. Le pâturage dans la commune**

Il est ressorti dans la triangulation des données du diagnostic communal, que la position géographique de la commune de Dosso (zone agricole de grande concentration) ne permet pas de terres vacantes. L'une des conséquences cet état de fait est l'inexistence dans l'espace communal de forêts et surtout de zones de pâturages délimitées. Ainsi, faute d'enclaves pastorales, les animaux sont parqués sur les plateaux dégradés pendant la saison des pluies et dans les champs pendant la saison sèche. Le manque de zone pastorale rend le contrôle du parcours des troupeaux difficile et cela entraîne un surpâturage à certains endroits. Il ressort des résultats de l'étude que les herbacés constituent le principal type de pâturage qu'on rencontre dans la commune. La première manifestation de ce phénomène est la modification de la composition floristique. Les espèces appréciées, trop sollicitées, disparaissent au profit de celles qui ne le sont pas et qui ont de ce fait, une forte possibilité de se multiplier. La raréfaction du tapis herbacé, voire sa disparition, et le piétinement qui contribue à la compaction du sol, favorisent l'érosion hydrique. Enfin, il est apparu également que les champs mis en jachères constituent les principales zones de pâturage dans la commune.



### **2.2.3 Le capital social**

Le présent chapitre va aborder l'essentiel des services que constituent les secteurs sociaux de base à savoir : l'éducation, la santé et l'hydraulique. Ainsi, pour chacun des secteurs, il sera analysé ses potentialités mais aussi les contraintes qui constituent des facteurs de blocage pour son fonctionnement.

#### **2.2.3.1 Situation du secteur de l'éducation**

Le secteur de l'éducation dans la commune prend en compte les 3 niveaux d'enseignement à savoir : l'enseignement de base<sup>1</sup>, l'enseignement moyen et l'éducation non formelle. La Situation de secteur se présente comme suit :

- **Education base 1 :**

La synthèse des données du diagnostic communal combinées à celles de l'exploration ont fait ressortir dans la commune urbaine de Dosso un total de 109 écoles (93 traditionnelles et 16 franco-arabes) dont trente cinq (35) jardins d'enfants. Ces écoles totalisent 419 classes dont 251 en matériaux définitifs, 130 paillotes, 36 en semi-dur et 2 classes en banco. Les chiffres du tableau font état d'un nombre important de classes en paillote dans la commune. Ainsi, sur les 419 classes que compte la commune, 130 sont des classes en paillote soit 31, 02 %. Cet état de fait constitue un grand handicap à moyen et à long terme et qui influencera inévitablement la qualité de l'enseignement, voire les taux de réussite à tous les niveaux, si des mesures appropriées ne sont pas prises pour y remédier. Quant au personnel d'encadrement, le diagnostic a recensé 787 enseignants titulaires (126 hommes et 661 femmes) dont 495 contractuels soit 62,89% et 37 vacataires. Il ressort de cette analyse que les enseignants contractuels quadruplent presque l'effectif des enseignants titulaires. Enfin, en ce qui concerne les effectifs des élèves, tous niveaux confondus, l'étude a recensé un total de 16.024 élèves dont 7.968 filles soit 49, 72% du total.

- **Enseignement base 2**

Les résultats du diagnostic font état dans la commune urbaine de Dosso de quatre (4) Complexes d'Enseignement Secondaire (CES) dont un(1) public, un (1) lycée d'Enseignement Général et six (6) Collèges d'Enseignement Général (CEG) dont un (1) franco-arabe. L'apprentissage se fait dans 419 classes dont 220 en matériaux définitifs, 99 en semi-dur et 100 classes paillotes. Avec 100 classes non construites recensées, on constate comme au base<sup>1</sup>, que le problème des classes paillotes reste et demeure une préoccupation majeure dans la commune et ce, à tous les niveaux du système éducatif. Cette situation risque d'être aggravée si rien n'est fait avec l'admission des nouveaux élèves pour le cycle secondaire. L'ensemble des élèves inscrits dans ces établissements sont au nombre de 10.412 dont 4194 filles soit 40,24% de l'effectif total. L'étude a recensé au total 343 enseignants dont 91 femmes soit 26,53%. Le personnel enseignant contractuel est au nombre de 258 soit 75, 21% et constitue comme on le constate l'essentiel du personnel d'encadrement dans la commune.

#### **Education non formelle**

La campagne d'alphabétisation 2012 a été très maigre dans la commune de Dosso en termes de réalisation de centres et comparativement aux campagnes antérieures. En effet, l'inspection d'alphabétisation et d'éducation non formelle n'a ouvert que 8



centres d'apprentissage dont 2 masculins, 2 féminins et 4 mixtes totalisant 206 inscrits dont 124 femmes. Malheureusement, sur les 8 centres réalisés, aucun n'est construit en matériaux définitifs. L'évaluation finale de la campagne a donné 120 alphabétisés dont 75 femmes soit un taux de réussite de 58,82%.

**Tableau 10: Situation des infrastructures et effectifs scolaires.**

Secteurs	Nombre établissement/centres alpha	Nombre d'enseignants		Total	Classes				T	Effectifs		TOTAL
		Homme	Femme		Matériaux définitifs	Banco	Paillote	Semi-dur		Garçons/Hommes	Filles/femmes	
Base 1	109	126	661	787	251	2	130	99	482	8.056	7968	16.024
CEG	6	252	91	343	220	-	100	99	419	6.227	4.194	10.421
Lycée	1											
CES	4											
Non formelle	8	2	6	8	-	-	8	-	8	82	124	206

Source : diagnostic communal

A la lecture des données de ce tableau, le diagnostic a dénombré pour l'ensemble du secteur éducatif en termes d'infrastructures 838 classes dont 471 en matériaux définitifs, 135 en semi-dur, 2 en banco et 230 en classe paillote. La proportion des classes paillottes représente 27,44% de l'ensemble des infrastructures de la commune. Avec les nouveaux recrutements au CI, les nouvelles admissions en sixième et en seconde, ce chiffre sera revu à la hausse à la rentrée prochaine si des dispositions appropriées ne sont prises.

**Tableau 11 : Potentialités et contraintes du secteur de l'éducation**

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence des institutions scolaires (inspections, secteurs,..) ;</li> <li>✓ Existence du personnel d'encadrement (inspecteurs, conseillers pédagogiques,...) ;</li> <li>✓ Existence des infrastructures scolaires et éducation non formelle ;</li> <li>✓ Existence de structures communautaires de gestion de l'école ;</li> <li>✓ Existence du personnel enseignant ;</li> <li>✓ Existence d'un cadre de formation continue des enseignants (CAPED, recyclage, ..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Insuffisance des infrastructures en matériaux définitifs ;</li> <li>✓ Insuffisance des manuels et fournitures ;</li> <li>✓ Insuffisance du personnel enseignant ;</li> <li>✓ Insuffisance des infrastructures d'assainissement ;</li> <li>✓ Manque de formation des membres des structures communautaires</li> <li>✓ Insuffisance de l'encadrement des enseignants.</li> </ul>

Source : Diagnostic communal

### 2.2.3.2 Situation du secteur de la santé

A l'issue du dépouillement des résultats du diagnostic, il a été recensé dans la commune un (1) hôpital régional, un (1) centre de santé intégrée, une (1) maternité et 8 cases de santé. A cela, il faut ajouter un Hôpital de district (HD) et cinq (5) pharmacies dont (4) privées, sept (7) toilettes publiques, vingt cinq (25) dépotoirs, sept (7) cliniques privées et 9600ml de caniveaux. Quant au personnel assurant les soins à la population, le diagnostic a dénombré trente (30) infirmiers (es), sept (7) sages femmes, vingt cinq (25) matrones. Les résultats du diagnostic ont mis en exergue également l'existence des comités de gestion de santé dans tous les villages bénéficiant d'une infrastructure sanitaire. Quant aux taux de couverture sanitaire et de fréquentation des centres, ils sont respectivement de 49,42% et 80,59%. Enfin, il ressort de l'analyse des données collectées, que le paludisme, la diarrhée et les infections respiratoires constituent les principales maladies fréquentes dans la commune.

**Tableau 12 : Potentialités et contraintes du secteur de la santé**

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'infrastructures sanitaires ;</li> <li>✓ Existence du personnel soignant ;</li> <li>✓ Existence de pharmacies ;</li> <li>✓ Existence de structures communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Insuffisance des décharges publiques ;</li> <li>✓ Insuffisance des infrastructures sanitaires</li> <li>✓ Insuffisance des moyens matériels et des produits de santé ;</li> <li>✓ Insuffisance du personnel de santé ;</li> <li>✓ Insuffisance de la formation des membres des structures communautaires</li> <li>✓ Insuffisance d'ouvrages d'assainissement de base (latrines, caniveaux, etc.)</li> <li>✓ Insuffisance des dépotoirs dans la ville de Dosso ;</li> <li>✓ Insuffisance des partenaires d'appui à la santé.</li> </ul>

Source : Diagnostic communal

La santé humaine est considérée par la population comme un secteur très exposé aux risques climatiques. Ceci est d'autant plus justifié que la variabilité naturelle du climat crée périodiquement des conditions favorables au développement des vecteurs de certaines maladies. C'est le cas, par exemple, de la méningite en période chaude ou du paludisme en saison des pluies. Le climat, dans sa variabilité naturelle est donc, déjà, un facteur inducteur de l'avènement ou de la résurgence de certaines maladies. Le changement climatique accentue la création des conditions favorables au développement de certains agents de type nouveau qui occasionnent des pathologies parfois inconnues auparavant. L'augmentation des températures et la baisse des précipitations peuvent raccourcir le cycle de développement ainsi que la migration de certains vecteurs de maladies. On pourrait assister à l'apparition de nouvelles maladies.

### 2.2.3.3 Le secteur de l'hydraulique

Le diagnostic participatif a permis de mettre en évidence l'importance des infrastructures hydrauliques dont dispose la commune urbaine de Dosso. ; En effet, il a été recensé 51 puits cimentés, 18 forages, 11 puits villageois, 13 Mini AEP et AEP et 7 mares temporaires. A cela, il faut ajouter le réseau SEEN qui alimente le chef lieu de la commune et les villages de Zamodey et Agali en eau potable. Comme on le constate, au point de vue du nombre des infrastructures hydrauliques dont dispose la commune on peut sans risque de se tromper affirmer que les besoins en eau potable des populations sont couverts. Malheureusement ce chiffre cache des disparités et des insuffisances dans la fourniture de l'eau potable. En effet, malgré ce potentiel, le diagnostic a relevé le problème d'eau comme contrainte surtout dans la partie Nord et Ouest de la commune et Est de la commune. Il faut souligner que l'insuffisance d'infrastructures d'assainissement en général et latrines familiales en particulier, est recensée comme contrainte dans presque tous les ateliers zonaux. Enfin, ses 71%, la commune de Dosso a le taux de couverture en eau potable le plus élevé de la région.

**Tableau 13 : Potentialités et contraintes du secteur de l'hydraulique**

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence des comités de gestion de l'eau ;</li> <li>✓ Consommation d'une eau de qualité ;</li> <li>✓ Réduction du temps d'attente autour des points d'eau ;</li> <li>✓ Existence d'artisans réparateurs qualifiés;</li> <li>✓ Existence d'infrastructures hydrauliques ;</li> <li>✓ Existence de forages ;</li> <li>✓ Existence de puits cimentés;</li> <li>✓ Existence du réseau SEEN ;</li> <li>✓ Existence de mares temporaires ;</li> <li>✓ Existence de moyens de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'insuffisance de la prise en charge des infrastructures en cas de panne par les populations ;</li> <li>✓ Un taux de panne et de non fonctionnement des infrastructures très élevé ;</li> <li>✓ La mauvaise utilisation des ouvrages ;</li> <li>✓ L'insuffisance de la sensibilisation ;</li> <li>✓ Insuffisance des infrastructures hydrauliques dans certains secteurs ;</li> <li>✓ Manque de mares permanentes</li> <li>✓ Manque de cours d'eau dans la commune</li> <li>✓ Profondeur dans certains secteurs des forages et puits ;</li> <li>✓ Inexistence de retenue d'eau ;</li> </ul>

<p>✓ travail (caisse à outil) ; ✓ .</p>	<p>✓ Insuffisance d'infrastructures d'assainissement (latrines) ; ✓ Insuffisance des points d'eau modernes. ✓ Insuffisance de la formation des comites de gestion des points d'eau.</p>
---	---

Source : Diagnostic communal

#### **2.2.3.4 Formation professionnelle et emplois**

Faisant prévaloir son triple statut, la commune urbaine de Dosso bénéficie, outre l'appui de ses services techniques communaux, de l'encadrement et de l'assistance des structures départementales et régionales installées dans le chef lieu de la commune.

Les résultats du diagnostic communal font état de la présence d'une vingtaine de services techniques communaux à savoir :

- Du service du plan, Aménagement du Territoire et développement communautaire ;
- Du service de l'environnement ;
- Du service du développement agricole ;
- Du service de l'élevage ;
- Du service de la santé ;
- De l'inspection de l'inspection de l'enseignement de base1 ;
- De l'inspection de l'enseignement moyen ;
- De l'inspection de l'alphabétisation et l'éducation non formelle ;
- Du service du génie rural
- Du service de l'hydraulique ;
- Du tribunal d'instance ;
- Du service de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant ;
- Du service des impôts ;
- Du service des travaux publics ;
- Du service de la jeunesse et sport ;
- Du service de la culture ;
- Du service des FNIS ;
- Du service de la gendarmerie ;
- Du service des sapeurs pompiers ;
- Du service de l'urbanisme.
- Du service de l'état civil.

Il est important de souligner que contrairement, aux autres communes, Dosso profite de la présence dans son espace territoriale de l'inspection du travail et les structures de la formation professionnelle. En effet, à l'issue de leurs formations dans les écoles professionnelles et autres ateliers exerçant dans la commune, plusieurs jeunes sont insérés dans la vie activité à travers le canal de l'inspection du travail.

Enfin, pour clore ce chapitre, il est important de notifier que les relations et la collaboration entre la commune et toutes ces structures et institutions sont définies par la loi relative à la décentralisation au Niger.

### **2.2.3.5 Le genre et développement**

Contrairement aux communes rurales, le concept de genre est bien assimilé et est surtout traduit dans les faits. En effet, la présence dans l'espace communal de plusieurs organisations de la société civile et celles des droits de l'homme, a fortement aidé l'ensemble des acteurs de tous les sexes à s'amender, à s'accepter et à s'engager dans les luttes qui valent pour nom : lutte contre la pauvreté, l'ignorance, les maladies et l'insécurité alimentaire.

Ainsi, dans la commune urbaine de Dosso, les acteurs et actrices se sont appropriés du concept « genre et développement » et se complètent dans la prise en charge des problématiques de développement qui se posent aussi bien à leur commune qu'au niveau de leur département. Cependant, le diagnostic a relevé que dans les villages urbains, le changement et la prise de conscience se font avec timidité. En effet, certains acteurs masculins sont un peu retissant quant à la répartition des tâches/rôles en fonction de la nouvelle donne ou du nouveau contexte. Aussi, le diagnostic a relevé un certain nombre de contraintes liées à ce sujet dont en voici les principales :

- Le non appropriation du concept genre par certains acteurs et actrices;
- Le calendrier très sur chargé des femmes ;
- L'insuffisance des structures de financement des AGR ;
- L'insuffisance de la formation ;
- L'insuffisance des points d'eau ;
- La rareté et l'éloignement du bois de chauffe ;

### **2.2.4 Situation du capital économique**

Dans ce chapitre, il sera analysé tous les facteurs qui rentrent en ligne de compte dans l'appréciation de la situation économique de la commune notamment : l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat, le transport et les voies de communication.

#### **2.2.4.1 L'agriculture**

Dans la commune urbaine de Dosso, L'agriculture reste et demeure la principale activité économique. On rencontre dans la commune aussi l'agriculture pluviale que les cultures irriguées. En effet, selon les résultats du diagnostic communal, plus de 95% de la population de la commune sont des agriculteurs.

- **L'agriculture pluviale** : Tributaire des aléas climatiques, elle est pratiquée par plus de 95% de la population. Les superficies cultivables sont estimées 31.400ha et celles mises en valeur pour la campagne sont évaluées à 16. 864ha environ. Quant aux spéculations, on peut citer : le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, sésame, voandzou, souchet... ;
- **Les cultures irriguées** : Elles sont cultivées généralement dans les vallées, bas-fonds et au tour de certaines mares. Pour la campagne 2011, 6 sites totalisant plus de 4 ha ont été aménagés par plus de 600 exploitants(es). Les produits sont destinés en grande partie à la consommation et l'autre partie est vendue dans les marchés locaux. Les spéculations concernées sont généralement : le chou, la tomate, la carotte, la courge, l'oignon et la laitue.

Par ailleurs, il faut souligner que l'accès à la terre dans la commune se fait au moyen de l'héritage, l'achat, le gage et rarement le prêt. Quant au système de production

agricole, il est de type traditionnel. En effet, la hilaire et la houe sont les instruments agricoles les plus utilisés dans la commune. Cependant, on note de plus en plus l'usage de la charrue bovine et asine par certains producteurs. Enfin, le diagnostic a relevé comme attaques fréquentes sur les cultures, les parasites ci-après : la mineuse d'épis, le striga, les verts de tige, les insectes floricoles, sautereaux ....

Par ailleurs, il faut souligner que l'agriculture est le secteur le plus exposé aux risques de changement climatique dans la localité. Ceci se comprend du fait qu'il s'agit d'une agriculture qui reste largement tributaire du climat étant entendu qu'elle est encore de type pluvial. Dès lors, une perturbation climatique impacte directement les productions agricoles. Autrement dit, la variabilité actuelle du climat est, dans une certaine mesure, à la base de la baisse des rendements agricoles et de la faible productivité agricole. Les productions agricoles, étant déjà affectées par la variabilité naturelle du climat, un changement du climat ne ferait qu'amplifier la vulnérabilité de l'agriculture du fait de la modification des indices agro-climatiques dont dépend la production de biomasse des différentes espèces cultivées. Les changements climatiques apportent des modifications des variables climatiques de base et devraient aussi entraîner un accroissement des événements climatiques cités précédemment.

Il faut noter enfin pour clore ce chapitre, que l'absence d'une haute technologie agricole pour rehausser le rendement et lutter contre les aléas climatiques, constitue l'une des contraintes de ce secteur.

**Tableau 14: Potentialités et contraintes du secteur de l'agriculture**

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence des terres de culture ;</li> <li>✓ Existence des structures d'encadrement et d'auto encadrement de proximité,</li> <li>✓ Pratique des cultures irriguées</li> <li>✓ Existence des partenaires d'appui au secteur</li> <li>✓ Existence de la pratique de la jachère</li> <li>✓ Existence de centre de formation des producteurs ruraux(CPR)</li> <li>✓ Existence des OP dans le département ;</li> <li>✓ Situation géographique favorable à la commercialisation des produits agro sylvo pastoraux</li> <li>✓ Existence de multiplicateur de semence ;</li> <li>✓ Existence des Banques Céralières</li> <li>✓ Existence des ateliers de fabrication de matériels agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pauvreté de sols ;</li> <li>✓ Insuffisance de jachère ;</li> <li>✓ Utilisation de variétés locales à cycle long et peu productif ;</li> <li>✓ Insuffisance de l'auto encadrement</li> <li>✓ Insuffisance d'intrants agricoles</li> <li>✓ Insuffisance du matériel agricole ;</li> <li>✓ Mauvaise répartition des pluies ;</li> <li>✓ Enclavement de certaines sous-zones ;</li> <li>✓ Dégradation des terres ;</li> <li>✓ Insuffisance des PTF ;</li> <li>✓ Pressions parasitaires et humaines ;</li> <li>✓ Déficit alimentaire ;</li> <li>✓ Les érosions hydriques et éoliennes ;</li> <li>✓ La disparition de la bio diversité (désertification) ;</li> <li>✓ Dégradation du couvert végétal ;</li> <li>✓ Les sécheresses ;</li> <li>✓ Les vents violents ;</li> <li>✓ Les inondations.</li> </ul>

Source : Diagnostic communal



### 2.2.4.2 Le secteur de l'élevage

Les résultats du diagnostic communal et les données de l'exploration ont cité l'élevage comme activité économique pratiquée dans l'espace communal de Dosso. Il porte sur le gros bétail (bovins, camelins, équins, asins), les petits ruminants (ovins et caprins) et la volaille. Ainsi, l'étude a relevé 2 types d'élevage qui sont pratiqués par les populations : l'élevage intensif et l'élevage sédentaire.

- ✓ **L'élevage intensif** : il est pratiqué à travers l'embouche et on le trouve dans presque tous les villages et toutes les concessions de la commune. Il concerne généralement le petit ruminant et le gros ruminant dans certains cas.
- ✓ **L'élevage sédentaire** : le diagnostic communal a aussi identifié l'élevage sédentaire comme une activité pratiquée sur tout l'espace communal de Dosso.

Par ailleurs, le diagnostic a relevé l'inexistence d'airs de pâturage dans la commune comme l'une des principales contraintes de ce secteur.

**Tableau 15 : Situation des différentes espèces et leur nombre**

Espèces	Nombre	Utilisation aliment bétail		
Camelins	91	Grains de coton	Oui	X
Bovin	8399		NON	
Ovins	15 329	Son du Blé	Oui	X
Caprins	22 684		non	
Asins	3185	Autres	Oui	X
Equins	91		non	
Autres	vollaille			

Source : Diagnostic communal

Il apparait clairement dans ce tableau qu'on retrouve presque toutes les espèces habituelles d'élevage dans la commune. Les plus importantes sont : les caprins(22684) et les ovins(15329), viennent ensuite par ordre d'importance les bovins(8399), les asins (3185), les équins(91) et les camelins(91).

**Tableau 16 : Potentialités et contraintes du secteur de l'élevage**

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence des campagnes de vaccination ;</li> <li>✓ Existence de pharmacies vétérinaires ;</li> <li>✓ Existence d'abattoir semi-moderne ;</li> <li>✓ Existence du cheptel ;</li> <li>✓ Existence de couloirs de passage</li> <li>✓ Existence de mares temporaires</li> <li>✓ Existence de quelques points d'eau pastoraux ;</li> <li>✓ Existence parc de vaccination semi-moderne;</li> <li>✓ Existence d'auto encadrement ;</li> <li>✓ Existence de fourrage et résidus des récoltes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque de marché à bétail important dans la commune ;</li> <li>✓ L'occupation des couloirs de passage ;</li> <li>✓ Insuffisance des aires de pâturage et des couloirs de passage ;</li> <li>✓ Insuffisance des points d'eau pastoraux et mares permanentes ;</li> <li>✓ Existence de maladies parasitoses</li> <li>✓ Absence des pharmacies vétérinaires</li> <li>✓ Manque d'un centre vétérinaire</li> <li>✓ Insuffisance du complément aliment bétail</li> <li>✓ Insuffisance du personnel d'encadrement des producteurs</li> <li>✓ Insuffisance des banques d'aliments bétail (BAB) et des banques d'intrants (BI)</li> <li>✓ Insuffisance des parcs vétérinaires</li> <li>✓ Insuffisance de marchés à bétail ;</li> <li>✓ Existence de maladies climato-sensibles.</li> </ul>

Source : Diagnostic communal

### **2.2.4.3 Les voies de communication et le transport**

#### **❖ le transport**

EN matière de transport, la position géographique, économique et politique de la commune de Dosso, lui confère beaucoup d'avantages et fait d'elle le point de passage obligé tous les acteurs qui quittent en direction du grand Est ou du Sud. Dans la commune, cette activité est très développée et est aussi en pleine croissance avec sa libéralisation ayant eu comme conséquence l'apparition de plusieurs compagnies de transport dans ce secteur. Ainsi, les résultats du diagnostic combinés à ceux de l'exploration font état de plus de 150 véhicules de transport de voyageurs et 350 véhicules de toutes catégories de transport de marchandises. Ces chiffres traduisent si besoin est, l'importance du trafic autour de la ville en provenance de plusieurs axes. Ainsi, à la faveur de cette libération du secteur, outre la gare principale, le diagnostic a dénombré au moins 10 gares appartenant aux différentes compagnies de transport privées.

## ❖ Les voiries

A l'instar du secteur de transport, le réseau routier de la commune est très important contrairement à celui des communes du département, voire de la région.

### ▪ Les routes dans l'espace communal

Le diagnostic communal a dénombré au total 3 routes nationales et 2 pistes rurales qui traversent la commune. Il s'agit :

- De la R.N.1 sur une distance de 19 km ;
- De la R.N 7 sur une distance de 11km ;
- De la R.N. 14 d'une distance de 112km ;
- De la piste rurale : Agali-Tessa ;
- De la piste route : Dosso Tchambanga.

Il faut souligner à ce niveau que la route latéritique et les 2 pistes sont très dégradées et nécessitent une recharge rapide.

### ▪ La situation de la voirie urbaine

La voirie urbaine est composée des routes bitumées, des routes pavées et des routes latéritiques. L'actualisation de l'étude diagnostic du plan urbain de référence de la commune urbaine de Dosso, financée par le projet de développement des infrastructures locales (PDIL) , exécutée par le bureau d'étude AGCRHEÄU, a fait un zoom sur la problématique de la voirie dans la commune urbaine de Dosso, dont en voici les conclusions :

#### - Voirie bitumée

Le réseau de voies bitumées est long de 16 941,5 ml. Il comprend un réseau communal (6510 ml) et un réseau national (10431,5 ml dont RN1: 5399.50ml, RN 7 : 2857 ml et RN 14: 2175 ml).

Son état est moyen. Une grande partie du réseau se trouve localisé dans le quartier Fada.

**Tableau 17 : Longueur et état du réseau de voies bitumées**

NOM DU QUARTIER	U	QTITE	Ratio (ml/ha)	ETAT DE LA VOIRIE		
				Bon	Moyen	Médiocre
Banizoumbou	ml	0	0			
Fada	ml	2 070	7,036		X	
Koaratégui	ml	500	3,92		X	
Dosso Béri	ml	1 340	39,02		X	
Oudoukougou	ml	1 605	77,68		X	
ManguéKoara	ml	0	0			

Sirimbeye	ml	995	19,24		<b>X</b>	
Tondobon	ml	1000	0.09			
<b>TOTAL</b>		<b>7510</b>	<b>0.23</b>			

Source: Commune

Il ressort de ce tableau qu'en prenant en compte le linéaire de voirie communale bitumée à l'hectare, le quartier le mieux desservi est Oudoukougou (77,68 ml/ha), suivi de Dosso Béri (39,02ml/ha) et de Sirimbeye (19,24ml/ha). A l'opposé, les quartiers Banizoubou, Tondobon, ManguéKoara et Fada sont peu ou non équipés en termes de voirie bitumée communale.

D'une manière générale, le réseau de voirie dessert de façon satisfaisante tous les quartiers de la ville. Cela est dû au fait qu'en dehors des quartiers anciens comme Dosso Béri et Oudoukougou, tous les autres quartiers se sont constitués à la suite des lotissements successifs effectués par la commune ou l'administration, en vue de produire des parcelles destinées à l'habitat.

#### - Voirie pavée

La longueur totale du réseau est de 5 302 ml dont 2288 ml dans un état moyen. Le reste du réseau est dans un état médiocre. Les voies pavées sont présentes uniquement dans les quartiers Fada, Oudoukougou et Sirimbeye. Il existe un projet de pavage de 550 ml de voirie au quartier Oudoukougou.

**Tableau 18: Longueur et état du réseau de voies pavées**

NOM DU QUARTIER	U	QTITE	%	ETAT DE LA VOIRIE		
				Bon	Moyen	Médiocre
Banizoubou	ml	0				
Fada	ml	1 879	35,4%			<b>X</b>
Koaratégui	ml	0	0%			
Dosso Béri	ml	0	0%			
Oudoukougou	ml	2 288	43,2%		<b>X</b>	
ManguéKoara	ml	0	0%			
Sirimbeye	ml	1 135	21,4%			<b>X</b>
Tondobon	ml	0	0%			x
<b>TOTAL</b>		<b>5 302</b>				

Source: Commune

Le quartier Oudoukougou est plus équipé avec 43% du réseau, suivi de Fada avec 35% et Sirimbeye 21%. Aussi, le réseau à plus de 75% est à un état médiocre, nécessitant par conséquent une intervention rapide.

Il faut noter que les autres quartiers ne sont pas équipés car ne disposant d'aucune voie pavée.

### Voirie latéritique

La voirie latéritique fait 3020 ml de long dont 970 ml en bon état. Le tableau suivant donne l'état et la répartition du réseau par quartier.

**Tableau 19: Longueur et état du réseau de voies latéritiques**

NOM DU QUARTIER	U	QTITE	%	ETAT DE LA VOIRIE		
				Bon	Moyen	Médiocre
Banizoumbou	ml	550	18%		X	
Fada	ml	400	13%	X		
Koaratégui	ml	1200	40%			X
Dosso Béri	ml	0	0%			
Oudoukougou	ml	0	0%			
ManguéKoara	ml	570	19%	X		
Sirimbeje	ml	0	0%			
Tondobon	ml	300	10%		X	
<b>TOTAL</b>		<b>3 020</b>	<b>100%</b>			

En matière de voie latéritique, le quartier Koira Tégui est le plus nanti avec 40% du réseau. Bani Zoumbou, Mangué Koira ont respectivement 18% et 19%. Dosso Béri, Oudoukougou et sirimbèje n'ont aucune voie aménagée en latérite.

A tout cela, il faut ajouter l'existence dans la commune de 4 radios dont 3 privées, 4 télévisions dont 3 privées, une multitude de réseaux de téléphonies cellulaires, un bureau de poste et la SONITEL.

Cependant, en dépit de toutes ces infrastructures routières dont dispose la commune de Dosso, force est de constater que les zones Est et Sud-ouest restent très enclavées et nécessitent des mesures appropriées pour les désenclaver.

**Tableau 20 : Potentialités et contraintes du secteur des voies de communication et de transport**

Potentialités	Contraintes
---------------	-------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de plusieurs radios, télévisions et réseaux de téléphonies cellulaires ;</li> <li>✓ La circulation et la disponibilité de l'information ;</li> <li>✓ Existence de plusieurs moyens de transport ;</li> <li>✓ Existence de plusieurs gares ;</li> <li>✓ Existence de plusieurs compagnies de transport ;</li> <li>✓ Accroissement du volume des échanges ;</li> <li>✓ Facilitation des déplacements ;</li> <li>✓ Création d'emplois ;</li> <li>✓ la perspective du prolongement du chemin de fer Cotonou-Parakou-Dosso.et celle d'un port sec à Dosso.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Enclavement de certaines sous-zones ;</li> <li>✓ Dégradation des routes ;</li> <li>✓ Etat passable du réseau urbain ;</li> </ul>
---	---

Source : Diagnostic communal

#### **2.2.4.4 Le commerce**

Deuxième activité (surtout dans la ville) des populations après l'agriculture, le diagnostic communal et l'exploration ont identifié la coexistence dans la commune de 2 types de commerce à savoir le commerce formel et le commerce informel.

- ❖ **Le commerce formel** : Il comprend l'ensemble des activités commerciales organisées, structurées et formalisées. Les promoteurs de ces activités sont en règle et paient les impôts conformément à la réglementation en vigueur. On peut citer : les magasins d'alimentation générale, les magasins de vente de matériaux de construction, les stations d'essence, les pharmacies et les boutiques des articles divers.
- ❖ **Le commerce informel** : Comme son nom l'indique, c'est une activité commerciale qui est non structurée et est exercée dans l'informelle. Ces promoteurs échappent ainsi aux taxes et impôts de la réplique, créant malheureusement un manque à gagner aussi bien pour l'Etat que pour la commune. Le diagnostic a révélé que les personnes exerçant le commerce informel sont plus nombreuses que celles du commerce formel.

Les résultats du diagnostic communal ont recensé sur le territoire communal plus de 111 boutiques, toutes catégories confondues. A cela, il faut ajouter la gamme de marchandises en transit, provenant des pays voisins tels le Bénin, le Togo et parfois le Nigéria.

**Tableau 21 : Potentialités et contraintes du secteur du commerce**

Potentialités	Contraintes
✓ Existence des infrastructures marchandes ;	✓ Le nombre important des

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La position géographique de la ville ( la proximité de certains pays voisins, de Niamey, ville carrefour, ... ) ;</li> <li>✓ Perspectives de construction d'un port sec et du chemin de fer qui offrent des opportunités pour l'import et export ;</li> <li>✓ Existence d'un capital social avec la présence marquée de plusieurs services sociaux de base (Ecoles, Centres de Santé, Infrastructures sportives) ;</li> <li>✓ Existence d'un facteur structurant (ONG, projets) qui peuvent contribuer à l'émergence ;</li> <li>✓ Sécurité dans la zone ;</li> <li>✓ Libre circulation des personnes et des besoins;</li> <li>✓ Disponibilité des produits ;</li> <li>✓ Existence de marchés hebdomadaires ;</li> <li>✓ Existence dans la commune des structures de finances (banques, structures de micro-finances,..) ;</li> </ul>	<p>activités commerciales informelles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La pression fiscale ;</li> <li>✓ Insuffisance des marchés ;</li> <li>✓ Non aménagements des marchés ;</li> <li>✓ Enclavement de la commune ;</li> <li>✓ Insuffisance des structures de micro-finances ;</li> <li>✓ Insuffisance du capital.</li> </ul>
---	---

Source : Diagnostic communal

#### **2.2.4.5. L'hôtellerie, le tourisme et l'artisanat**

##### **1. L'hôtellerie**

Dans la commune de Dosso, les activités hôtelières sont marquées par la présence de 3 grands hôtels (Zarma, Zigui et Izégani) qui fonctionnent selon le niveau d'animation dans la ville, la présence des visiteurs et le nombre de réunions, conférences ou ateliers organisés dans l'espace communal. A côté de ces hôtels, on trouve aussi, quelques lieux d'hébergement réservés pour les personnes de bourse moyenne.

##### **2. Le tourisme**

Contrairement à l'hôtellerie, le tourisme n'existe pratiquement pas dans l'espace communal de Dosso. En effet, après vérification des recettes de la commune, il n'est enregistré aucun franc provenant des activités touristiques. Cependant, les résultats du diagnostic ont relevé un certain nombre de lieux touristiques pouvant attirer la curiosité des visiteurs des sites touristiques. Il s'agit : de la résidence du sultanat classé parmi les monuments historiques du Niger, du musée régional, du centre des métiers d'art, de la mare Sofakolé, ...

##### **3. L'artisanat**



Comme le tourisme, l'activité artisanale n'est pas très développée dans la commune de Dosso, et ce, malgré l'existence d'un centre artisanal qui accueille nombreux jeunes artisans. A côté de ces produits artisanaux presque industrialisés, l'activité artisanale est essentiellement marquée par la vannerie, la forge, la fabrication des cordes, la poterie, la maçonnerie et menuiserie (métallique et en bois).

Par ailleurs, il est important de souligner, que le secteur de l'artisanat souffre et continue de souffrir des effets néfastes du changement climatique à travers la disparition des certaines espèces végétales ou animales servant de matière première à la confection des produits artisanaux.

**Tableau 22 : Potentialités et contraintes du secteur de l'artisanat**

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence des hôtels ;</li> <li>✓ Existence des sites touristiques ;</li> <li>✓ Existences des produits artisanaux ;</li> <li>✓ Existence des matières premières ;</li> <li>✓ Existence des artisans (feuilles de palmier doum, banco..) ;</li> <li>✓ Existence de marchés d'écoulement dans la sous région;</li> <li>✓ La proximité de Niamey;</li> <li>✓ Existence d'une structure artisanale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pesanteur socioculturelle ;</li> <li>✓ Insuffisance de la matière première ;</li> <li>✓ Insuffisance d'appui financier ;</li> <li>✓ Insuffisance de l'encadrement ;</li> <li>✓ Insuffisance des structures d'organisation du secteur ;</li> <li>✓ Disparition du bois d'œuvre.</li> </ul>

Source : Diagnostic communal

### 2.2.5 La perception des risques climatiques et leurs impacts sur les différents secteurs d'activités au niveau individuel et/ou communautaire

Une matrice a pu être construite grâce à une évaluation participative des différents risques climatiques sur les secteurs répertoriés. Puis la détermination de l'indicateur d'exposition par secteur à risque et la détermination de l'indicateur d'impact par risque climatique a permis d'établir un classement des secteurs les plus exposés aux secteurs, les moins exposés, celui des risques ayant le plus d'impact et ceux ayant le moins d'impact.

- La sécheresse est le risque climatique le plus (plus de 60 %, selon les résultats de l'enquête) dommageable aux différents secteurs dans la commune urbaine de Dosso. A part le maraîchage sur lequel l'impacte est faible, la sécheresse reste un risque d'ampleur très élevée (degrés d'impact entre 75 -100%) pour des secteurs principaux comme l'agriculture, l'élevage et la santé. Elle affecte, dans une certaine mesure tous les secteurs.
- Les vents forts sont classés comme le deuxième risque climatique important (à plus de 20 %, selon les résultats de l'enquête) au niveau de la commune urbaine

de Dosso. Même s'ils ont peu d'impacts sur des secteurs comme, l'artisanat, ils constituent un risque important (degrés d'impact entre 50-75%) pour l'agriculture, l'élevage, le maraîchage et la santé.

- Les fortes températures apparaissent comme le troisième risque climatique (15%) dans la localité de Dosso. Son ampleur est très élevée sur l'agriculture (degrés d'impact entre 75-100%), assez élevée sur l'élevage et la santé (degrés d'impact entre 50-75%) et élevée sur le maraîchage et les ressources en eau (degrés d'impact entre 25-50%). Il n'y a que le transport qui est peu éprouvé par ce risque climatique (degrés d'impact entre 1-25%), d'autant plus que la pêche n'est pas pratiquée dans la commune urbaine de Dosso.
- Les inondations sont considérées comme le quatrième risque climatique important (5%) au niveau de la commune urbaine de Dosso. Elles affectent plusieurs secteurs. Ainsi, les impacts des inondations sont jugés d'ampleur très élevée sur l'agriculture et le maraîchage (degrés d'impact entre 75-100%). Cette ampleur demeure élevée pour des secteurs comme l'élevage, la santé et le transport (degrés d'impact entre 50-75%). Elles impactent relativement le commerce et l'artisanat (degrés d'impact entre 25-50%).

Les indicateurs d'exposition aux différents risques climatique montrent que les modes d'existences les plus vulnérables sont les agriculteurs (79,70), suivis par les éleveurs (57,10%), les artisans (38,10%) et enfin les commerçants (33,30%). Dans cette catégorie, les groupes les plus vulnérables sont sans nul doute les personnes âgées, les enfants et les femmes.

Ce classement reflète la réalité vécue au niveau de la commune urbaine de Dosso, car les sécheresses, la forte température, les vents forts et les inondations sont les phénomènes extrêmes les plus importants de nos jours. La mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace constitue un risque ayant un impact très sévère sur la production agricole. Le décalage des saisons non seulement affaiblit les efforts des agriculteurs à cause des labours et semis répétés mais aussi et surtout contribue à l'augmentation du coût de la production.

## **2.2.6 Projection des impacts des changements climatiques**

Les projections indiquent une péjoration des conditions climatiques actuelles qui se traduira par une aggravation des chocs climatiques sur les secteurs vulnérables. On notera en particulier :

### **2.2.6.1. Dans le domaine de l'agriculture**

Au niveau de la commune urbaine de Dosso, les cultures vivrières destinées en priorité à l'autoconsommation, portent sur le mil, le sorgho et le maïs. Les cultures les plus sensibles aux variations climatiques (la baisse de la pluviométrie combinée avec l'élévation de la température) sont souvent les cultures saisonnières ou annuelles. Parmi ces cultures se trouvent particulièrement les céréales (mil, maïs et sorgho) qui constituent la base de l'alimentation de la population. Le mil, le maïs et le sorgho sont particulièrement vulnérables à cause de leur forte sensibilité au stress hydrique surtout au stade de la floraison. Ainsi, l'impact du déficit hydrique sur ces cultures dépend du stade phénologique auquel il est intervenu et peut provoquer une diminution de la productivité.

Les conditions climatiques moyennes de production agricole devenant moins favorables, la moindre poche de sécheresse ou le moindre déficit pluviométrique engendrera fatalement un déficit céréalier qui s'accompagnera d'une flambée de prix. Il pourrait donc en résulter des crises alimentaires plus grandes et plus fréquentes, avec des répercussions graves sur l'économie de la commune (qui est essentiellement agricole), sur le milieu naturel et surtout sur les populations ne disposant pas d'autres sources de revenu.

Une étude réalisée par Sarr et al. (2007) et AGRHYMET, (2009) montre que les rendements des cultures comme le mil/sorgho vont baisser de plus de 10% dans le cas de l'augmentation des températures de + 2°C et de variations peu significatives des précipitations à l'horizon 2050. Une hausse de + 3 °C engendrera une baisse de rendements agricoles de l'ordre de 15 à 25 %.

Les perturbations climatiques prévues vers l'an 2050 pourront avoir un effet sur le rendement et réduire la production de 10 à 25% selon que ces modifications interviennent au stade végétatif normal ou au stade de la floraison. Cela est très important et pourrait conduire à une perte de 10 254,4 à 25 636 tonnes de mil pour le département de Dosso (la production totale étant de 102 544 tonnes de mil en 2010). Avec le prix moyen actuel de 20 000F CFA le sac de 100kg, cela coûterait 2,05 à 5,12 milliards de F CFA par an.

#### **2.2.6.2. Dans le domaine de l'élevage**

L'impact de l'augmentation de la température et de la diminution de la pluviosité va se traduire par (i) une réduction drastique et la dégradation des pâturages, (ii) un déficit du bilan pastoral et alimentaire, (iii) et une aggravation des conditions d'abreuvement du bétail. Il en résultera une baisse de la productivité animale et un déficit d'approvisionnement sur l'ensemble des produits d'élevage. L'amplification de la variabilité climatique, l'augmentation de la fréquence des phénomènes extrêmes et leurs conséquences (sécheresse, inondation, invasion de criquets, etc.) risquent, comme lors des sécheresses des années 1972/73, 1983/84 et 1989/90 de causer d'importantes mortalités animales et de paupériser d'avantage de nombreux agropasteurs localisés dans la commune urbaine de Dosso. En effet, en 2005 (année sèche) l'effectif des bovins était de 61 531 têtes contre 82 342 têtes en 2010 (année humide), soit une augmentation de 20511 têtes. Ainsi les effectifs de bovins ont augmenté de près de 25% par rapport à leur valeur de 2005 en raison notamment des reprises des précipitations avec un impact direct sur la production fourragère.

#### **2.2.6.3. Dans le domaine des ressources en eau**

Le cadre géologique de la Commune urbaine de Dosso relève du Continental Hamadien et du Quaternaire. D'après la Direction Départementale de l'Hydraulique de Dosso, on distingue quatre (2) systèmes d'aquifères dans ledit département dont une concerne la commune urbaine de Dosso. Il s'agit de l'aquifère du Continental Terminal 3 (CT3) où la nappe phréatique se situe entre 25 et 65 m de profondeur. C'est une nappe généralisée qui va donc au delà de la seule Commune urbaine de Dosso et, est essentiellement alimentée par l'infiltration des eaux de crue des koris et des ravines. Cette forte dépendance de la ressource aux écoulements fait de la nappe phréatique du CT3 une ressource particulièrement vulnérable aux stimuli climatiques.

Dans ces conditions, la satisfaction des besoins en eau des populations, du bétail, et des cultures pourrait connaître d'énormes difficultés. La pratique des cultures de contre saison qui permet de palier au déficit du bilan céréalier, souffrira particulièrement de l'insuffisance et de la disponibilité de l'eau.

#### **2.2.6.4. Sur les ressources fauniques et végétales**

Dans ce domaine, les estimations montrent qu'aux horizons temporels retenus, le potentiel de biomasse serait en nette régression. En effet, l'impact de ces prévisions climatiques se traduira aussi par la disparition de certaines espèces (végétales et fauniques) et la migration d'autres espèces vers les zones favorables.

#### **2.2.6.5. Sur la santé humaine et animale**

Les phénomènes extrêmes tels que, la baisse et la forte variabilité de la pluviométrie, les températures extrêmes, seront à l'origine de sécheresses, d'inondations, de maladies d'origines diverses (les infections respiratoires aiguës, le paludisme, la méningite...).

Ainsi, la forte dépendance actuelle des populations vis-à-vis des ressources naturelles rend les activités économiques directement dépendantes des conditions climatiques. Par ailleurs, en raison de la surexploitation de ces ressources, les écosystèmes sont de plus en plus fragilisés. Ces deux facteurs expliquent à eux seuls la vulnérabilité de la commune urbaine de Dosso dans un contexte d'insécurité climatique.

L'accroissement de la population, l'augmentation et la diversification de ses besoins, la péjoration climatique, les difficultés d'intensification de la production ainsi que la pression autour des ressources, ont contribué à installer la population dans une pauvreté chronique. Les femmes et les enfants sont les couches les plus vulnérables. Ils sont confrontés à des déficits alimentaires récurrents les rendant plus vulnérables et plus dépendantes des ressources naturelles. Les populations développent alors des stratégies de survie dont l'exploitation abusive des ressources disponibles afin d'assurer leur sécurité alimentaire, et la couverture de leurs besoins énergétiques. La pauvreté contribue ainsi à renforcer la pression sur les ressources naturelles. Cette forme d'exploitation assidue des ressources remet en cause leur pérennité et leur équilibre sur le plan écologique. La diminution croissante des ressources sur lesquelles se base l'activité socio-économique des populations entretient en retour la pauvreté.

### **2.2.7 Le secteur financier**

Il est peu développé à Dosso, en dépit de son rôle prépondérant pour le financement de l'économie locale. Cet état de fait du secteur financier constitue un handicap pour la réalisation des activités économiques dans la commune urbaine de Dosso. En effet, les petites et moyennes entreprises de la commune de Dosso sont souvent confrontées au financement de leurs projets. Cependant, il y a des institutions de microfinance comme Capital finance, Miyétti Allah, Assoussou, Tanadi, Anidec qui soutiennent ces derniers. Aussi, il y a des banques commerciales qui ont ouvert leur guichet depuis 2007 comme la BOA, et la banque Atlantic.

## **2.3 Analyse du conseil communal**

Depuis les élections locales de juillet 2004, la commune urbaine de Dosso est gérée par un conseil municipal composé de 22 membres avec à sa tête un président du conseil qui est le maire.

### **2.3.1 L'administration communale**

La Commune urbaine de Dosso est dirigée par :

- Un maire élu par le conseil municipal : il est à la fois président du conseil municipal, chef de l'administration communale et représentant de l'Etat ;
- Deux (2) vices maires élus remplacent le Maire en cas d'absence.

Quant aux organes et sous-commissions, il y a :

- Le conseil communal : élu au suffrage universel, il est composé des conseillers élus et des membres de droit hors quota.
- Les commissions : la commission économique et financière ; la commission développement rural ; la commission foncière ; la commission sociale, culturelle et sportive ; la commission diplomatie et relations internationales.

Ce organe est appuyé dans ces activités par le personnel permanent de la mairie et les services techniques déconcentrés de l'état.

Pour le bon fonctionnement de la commune et en vue d'orienter , de promouvoir et d'harmoniser les actions les développement, le conseil municipal tient des sessions ordinaires et extraordinaires en cas de besoin. Il faut remarquer que toutes les sessions ont eu lieu sur convocation du Maire, président du conseil.

### **2.3.2 La gestion des ressources financières**

Conformément aux textes régissant le fonctionnement des communes, la commune urbaine de Dosso dispose pour chaque exercice d'un budget annuel voté et approuvé par le conseil communal. Il est reparti en deux (2) volets ; à savoir le budget de fonctionnement et celui de l'investissement. Ces ressources budgétaires sont mobilisées et gérées conformément à l'esprit des textes en vigueur en la matière.

**Tableau 23 : situation de recouvrement de la commune de 2009 à 2012**

recouvrement	PERIODE							
	2009		2010		2011		2012	
	Prévision 294547350	Réalisation 119005117	Prévision 294926750	Réalisation 186874128	Prévision 314860947	Réalisation 139860947	Prévision 386256860	Réalisation 5 <sup>ème</sup> mois d'exercice 55239705
Taux de réalisation	40.40%		63.36%		44.53%		14.31%	

**Source : Commune Urbaine de Dosso**

Entre 2009 et 2012, le taux de recouvrement évolue en dent de scie. Seul en 2010 que le recouvrement a dépassé les 50% et au rythme des 5 derniers mois de 2012, le taux ne peut atteindre les 50%, sauf s'il ya une recette exceptionnelle. Or la contre partie qui est sollicitée par les partenaires dépend de l'effort de recouvrement de la commune.

**Tableau 24: Situation des investissements de la commune de 2009 à 2012**

Investissement	PERIODE							
	2009		2010		2011		2012	
	Prévision 498875902	Réalisation 304845692	Prévision 842347076	Réalisation 202459715	Prévision 823182444	Réalisation 322209841	Prévision 1042485039	Réalisation 234562295
Taux de réalisation	61.11%		24.03%		39.14%		En cours (22.50%)	

**Source : Commune Urbaine de Dosso**

En matière d'investissement, sur les quatre années (2009-2012), seule la première a bénéficié d'un investissement qui a atteint les 50%. De façon globale, on note un faible niveau d'investissement de la commune.

### 2.3.3 Planification et réalisation des programmes/projets

En 2010, la commune de dosso a bénéficié d'un plan urbain de référence. Il ressort du diagnostic les projets et programmes prioritaires d'investissement ci près:

#### A : Infrastructures

- **Projet d'aménagement des voiries urbaines**

Réhabilitation à Tondobon,	1300ml
réhabilitation à BaniZoumbou	500 ml
Dosso Béri	300 ml

Construction voie bitumée BaniZoumbou	2009 ml
Construction voie bitumée à Dosso Béry	287,43 ml
Construction voie bitumée à Tondobon	937,7 ml
Construction voie bitumée à Fada	363 ml

- **Réhabilitation pistes rurale**

- **Construction de caniveaux :**

Banizoumbou	874 ml
Tondobon ,	874 ml
Mangué K oira	493 ml
Fada	215 ml

- **Extension de réseau d'eau :**

Fada,	3269 ml
Tondobon	1642 ml
Dosso Béry	149,72 ml

- **Electricité/éclairage public**

Extension réseau électricité	Mangué K,	4423ml de Type BT
	Fada	3438 ml de Type BT
	Bani Z	1109ml de Type BT
Extension éclairage public	Mangué K,	2329 ml
	Banizoumbou	1705 ml
	DossoBery	399,37 ml

#### B : Equipements

- **Education :**

Réhabilitation des classes, construction de classes au niveau du primaire, des jardins d'enfants et clôtures des écoles.

- **Santé :**

Construction de 2 CSI type II



- **Equipements socio culturel :**

Construction de trois (3) terrains de port

- **Equipements marchands**

Aménagement marché quartier	Bani Z	1 marché de quartier
	Sirimbeye	1 marché de quartier
	KoiraTégui	1 marché de quartier
	Tondobon	1 marché de quartier
Aménagement rue marchande	Bani Z	2 rues marchandes
	Sirimbeye	1 rue marchande
	KoiraTégui	1 rue marchande

- Marché de bétail
- Construction parking gros porteurs
- Construction des marchés ruraux

- **Equipements administratifs**

- Construction de l'Hôtel de Ville
- Centre de formation professionnelle
- Construction parc de vaccination dans les gros villages de la Commune de Dosso
- Réhabilitation des équipements communaux

Parmi ces projets et programme d'investissements identifiés, certains sont en cours de réalisation notamment l'aménagement du marché central, le parking gros porteur, le siège de l'hotel de ville de Dosso.

**Tableau 25 : Potentialités et contraintes de l'institution communale**

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence du conseil communal ;</li> <li>✓ Existence d'infrastructures administratives ;</li> <li>✓ Existence du personnel communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Insuffisance des PTF ;</li> <li>✓ Faiblesse du taux de recouvrement ;</li> <li>✓ Incivisme fiscal</li> <li>✓ Manque de marchés importants</li> </ul>
Existence de partenaires des PTF	

Source : Diagnostic communal

## 2.4. Synthèse des principales potentialités et contraintes de la commune

La présente synthèse des potentialités et contraintes est le résultat de l'analyse de l'ensemble des secteurs de développement de la commune de Dosso.

### 2.4.1. Synthèse des principales potentialités

Potentialités
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des terres de culture ;</li> <li>- Existence des terres aménageables ;</li> <li>- Disponibilité du cheptel ;</li> <li>- Existence des points d'eau modernes;</li> <li>- Existence d'un marché central d'écoulement de produits agro-sylvo-pastoraux ;</li> <li>- Existence de plusieurs structures de jeunes ;</li> <li>- Existence de centres de jeunes (foyers samaras, centre amis des jeunes,..) ;</li> <li>- Existence de marchés hebdomadaires ;</li> <li>- Existence de tiges des résidus de récolte en guise de fourrage ;</li> <li>- Pratique du petit commerce</li> <li>- Existence des moyens de transport local (charrette bovine et asine) ;</li> <li>- Existence de moyens de transport modernes (véhicules) ;</li> <li>- Existence de route latéritique ;</li> <li>- Population jeune, active ;</li> <li>- Disponibilité des bras valides ;</li> <li>- Existence de structures locales (comités de gestion de l'eau, COGES, l'association des artisans réparateurs, les brigades phytosanitaires) ;</li> <li>- Existence des infrastructures éducatives (écoles traditionnelles, centre alpha, CEG, CES, ..) ;</li> <li>- Existence des infrastructures sanitaires ;</li> <li>- Existence des organisations de la société civile et des Partenaires techniques et Financiers dans la commune ;</li> <li>- Existence des structures d'encadrement des jeunes (clubs de sport divers) ;</li> <li>- La diversité culturelle ;</li> <li>- La position géographique du chef lieu de la commune ;</li> <li>- Le triple atout de chef lieu de commune, de département et de région ;</li> <li>- Existence d'autorité coutumière, communale et administrative engagées et disponibles ;</li> <li>- Possibilité d'encadrement technique de proximité avec les services techniques communaux, départementaux et régionaux ;</li> <li>- Existence de structures de régulation des conflits (COFOM, Chefferie traditionnelle, ..) ;</li> <li>- Les échanges intercommunaux ;</li> <li>- Existence de site historique ;</li> <li>- Existence des réseaux de communication (radio communautaire, téléphonie cellulaire) ;</li> <li>- Existence de mares semi-permanentes ;</li> <li>- La cohésion sociale qui se traduit par la coexistence pacifique entre les communautés vivant dans l'espace communal ;</li> <li>- La sécurité dans la commune.</li> </ul>

## 2.4.2. Synthèse des principales contraintes

Contraintes
<ul style="list-style-type: none"><li>- Déficit alimentaire ;</li><li>- Insuffisance des points d'eau modernes ;</li><li>- Dégradation, appauvrissement et infertilité des sols ;</li><li>- Insuffisance des infrastructures sanitaires,</li><li>- Insuffisance des intrants agricoles ;</li><li>- Incivisme fiscal ;</li><li>- Existence de quelques koris et glacis ;</li><li>- Insuffisance des marchés ;</li><li>- Manque d'abattoir moderne ;</li><li>- Manque de banque aliment bétail ;</li><li>- Existence des attaques parasitaires ;</li><li>- Insuffisance des infrastructures éducatives ;</li><li>- Insuffisances des activités génératrices de revenu ;</li><li>- insuffisance des aires de pâturage ;</li><li>- Présence de maladies animales ;</li><li>- Surcharge des femmes ;</li><li>- Insuffisance des moulins ;</li><li>- Enclavement de la commune et dégradation des routes ;</li><li>- Absence de marres permanentes.</li></ul>

## 2.5 Evaluation des mesures de riposte et/ou stratégies pour faire face à la variabilité et /ou des changements climatiques

Il ressort de l'analyse que les secteurs les plus sensibles à la variabilité et aux changements climatiques sont l'agriculture, l'élevage et l'artisanat. Cela se traduit par une mauvaise répartition des pluies dans le temps, la détérioration du potentiel productif, une réduction de la durée de la saison culturale, une réduction des rendements et par conséquent des productions, un déficit fourrager important, une diminution importante de l'effectif des animaux, etc. Pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques des mesures d'adaptations sont développées par les communautés.

Selon les risques évoqués et en fonction des trois principaux secteurs d'activités une multitude des mesures/stratégies sont envisagées :

**Tableau 26 : les mesures d'adaptations par secteur en fonction des risques climatiques**

Secteur / face aux risques climatiques identifiés	Les mesures/stratégies couramment développées aujourd'hui (2012) à l'échelle de l'individu/communauté	Les mesures/stratégies couramment développées dans les cas sévères à l'échelle de l'individu/communauté
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prière collective ;</li> <li>✓ Semis à sec ;</li> <li>✓ l'utilisation des variétés précoces ;</li> <li>✓ l'utilisation des variétés résistantes au stress hydrique et aux températures extrêmes ;</li> <li>✓ Apport de fumure organique ;</li> <li>✓ L'adoption des nouvelles techniques améliorantes « paillage, défrichage amélioré » ;</li> <li>✓ Développement des actions CES/DRS,</li> <li>✓ Utilisation des variétés résistantes au striga</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la pratique des cultures de contre saison (à travers la promotion du maraîchage) ;</li> <li>✓ la vente des résidus agricoles ;</li> <li>✓ l'achat des aliments de pénurie (farine de manioc) ;</li> <li>✓ la main d'œuvre saisonnière ;</li> <li>✓ le renforcement des activités génératrices de revenus ;</li> <li>✓ Créer des boutiques d'intrants</li> <li>✓ la vente de bois énergie</li> <li>✓ la vente de paille</li> <li>✓ la pratique du troc (bois contre la nourriture)</li> <li>✓ la vente des animaux,</li> <li>✓ le petit commerce,</li> <li>✓ le salarié agricole,</li> <li>✓ le recours aux réseaux de solidarité</li> <li>✓ la gestion rationnelle des vivres à travers l'exode ;</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diminuer la taille du troupeau et la composition ;</li> <li>✓ le creusement des puits ;</li> <li>✓ Transhumance ;</li> <li>✓ Les compléments alimentaires pour le bétail ;</li> <li>✓ Ramassage de la paille et les résidus ;</li> <li>✓ développer l'élevage intensif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ le renforcement des activités génératrices de revenus ;</li> <li>✓ la vente des animaux</li> <li>✓ la sédentarisation des éleveurs ;</li> <li>✓ le déplacement involontaire des éleveurs pour la recherche des pâturages.</li> <li>✓ Vulgarisation des espèces animales et végétales les mieux adaptées aux conditions climatiques</li> </ul>
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Substitution de la matière première</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ le renforcement des activités génératrices de revenus ;</li> <li>✓ le recours aux réseaux de solidarité</li> <li>✓ l'exode</li> </ul>

Source : résultat de l'enquête 2012

Toutes ces mesures de riposte et/ou stratégies identifiées paraissent très insuffisantes et peu efficaces pour faire face à la variabilité et /ou des changements climatiques. La plupart de ces mesures de riposte et /ou stratégies n'ont été mises en œuvre par manque de moyen financier. Cependant, quelques mesures/stratégies auraient pu être développées pour la mise en œuvre d'éventuelles actions d'adaptation à la variabilité et /ou aux changements climatiques au niveau de la Commune Urbaine de Dosso.

Etant donné que le maraîchage est peu exposé aux risques de changement climatique, il peut être allié à l'agriculture (cas de mauvaise campagne pluviométrique) pour favoriser une adaptation des populations locales aux nouvelles conditions climatiques.

Le développement des activités génératrices de revenus peut aussi être envisagé comme une stratégie d'adaptation de la communauté puisque les différents risques climatiques affectent peu le commerce au niveau de la commune urbaine de Dosso.

Au regard de l'importance considérable des leaders d'opinion dans la formation de la conscience communautaire, il convient d'agir sur les leaders locaux pour une meilleure compréhension des enjeux des effets au changement climatique en vue d'une mobilisation efficace contre les pratiques comportementales favorables à l'exacerbation de la dégradation de l'environnement au niveau local.

Il faut dynamiser la COFOCOM, les COFOB, le cadre d'échanges et de concertation entre les agriculteurs et éleveurs pour la détermination des aires de pâturage précises et respectées par les différentes parties.

Enfin, Il est aussi pertinent de s'appuyer sur les pratiques traditionnelles favorables à la lutte contre la dégradation de l'environnement, sur les expériences acquises par la communauté à travers des initiatives antérieures.

Les différents modes d'existence de la communauté sont exposés à degré divers aux risques de changements climatiques. L'agriculture, l'élevage, apparaissent toutefois comme les secteurs les plus vulnérables aux changements climatiques. Les risques climatiques qui impactent le plus les modes d'existence des populations dans la zone de Dosso sont principalement la sécheresse, les vents forts, les fortes températures, et les inondations.

### **III LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

#### **3.1 La vision de la commune de Dosso**

L'analyse des principales contraintes au développement de la commune urbaine de Dosso a fait ressortir une dégradation des conditions de vie des populations causée par :

- ✓ Une insécurité alimentaire quasi-permanente ;
- ✓ Une détérioration des conditions d'élevage ;
- ✓ Un faible accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique,...) ;
- ✓ Une dégradation de l'environnement ;
- ✓ Une léthargie des activités génératrices de revenu ;

Aussi, la commune s'engage dans un horizon temporel de quatre (4ans) à mettre la population à l'abri de l'insécurité alimentaire, à développer le secteur de l'élevage, à créer les conditions d'un environnement durable et d'accès des populations aux services sociaux de base (santé, éducation, route, hydraulique).

#### **3.2 Orientations stratégiques de développement**

Sept(7) axes stratégiques ont été retenus en vue de la résolution des contraintes identifiés dans la commune urbaine de Dosso :

- ✓ Améliorer la production agricole en (a) facilitant la disponibilité et l'accès aux intrants, produits phytosanitaires et matériel agricole (b) mettant en place des mécanismes de prévention et gestion des conflits ; (c) favorisant l'émergence d'une auto encadrement local,
- ✓ Créer les conditions du développement de l'élevage par la lutte contre les maladies, la sécurisation des espaces pastoraux par le balisage des aires de pâturage et couloirs de passage, la facilitation de l'accès aux intrants zootechniques et la lutte contre les épizooties.
- ✓ Améliorer l'accès aux services sociaux de base par : (i) la construction d'infrastructures scolaires et mise en place d'équipement. (ii) la promotion de la scolarisation de la jeune fille ; (iii) la création de centres d'alphabétisation. (iv) l'amélioration de la santé maternelle et infantile ; (v) l'amélioration des conditions d'hospitalisation et d'évacuation sanitaire (vi) la lutte contre le paludisme et la propagation du VIH/SIDA. (vii) une plus grande disponibilité en eau potable.
- ✓ Dynamiser les activités génératrices de revenu par la réhabilitation et création des routes rurales, la formation des jeunes sur les activités manuelles, la formation et une meilleure organisation des groupements ;
- ✓ La promotion d'activités de préservation de l'environnement ;
- ✓ Assurer le désenclavement de la commune, une meilleure insertion socio-économique des jeunes et l'allègement des tâches des femmes ;
- ✓ Promouvoir la gouvernance locale.

#### **3.3 Présentation des objectifs de développement de la commune de Dosso**

En tenant compte des axes d'orientation et des priorités, la commune se fixe les objectifs de développement ci-après :

- Augmenter la production agricole et pastorale ;
- Assurer aux populations l'accès aux services sociaux de base de qualité ;
- Assurer le développement d'un environnement durable ;
- Redynamiser les activités génératrices de revenu :
- Promouvoir le microcrédit ;
- Désenclaver les zones à accès difficile ;
- Aménager les marchés ;
- Promouvoir les mouvements associatifs ;
- Promouvoir le partenariat avec les partenaires techniques et financiers.
- Renforcer les capacités d'intervention des acteurs communaux.

### **3.4 Cohérence des objectifs du PDC avec les OMD et la SDR**

L'élaboration du PDC cadre bien avec la politique de développement du pays en matière de décentralisation, qui permet aux entités décentralisées de s'administrer librement dans les conditions prévues par la loi. Ainsi, les actions prévues dans le PDC sont intégrées dans les planifications supérieures et inférieures en vigueur dans le pays grâce à l'implication effective des services techniques départementaux aux ateliers de restitution et de planification organisés pour la circonstance.



### 3.4.1. Cohérence des objectifs du PDC avec les OMD

Objectifs OMD	Objectifs PDC
<p><b>Éliminer l'extrême pauvreté</b></p>	<p><b>Axes stratégiques : Garantir une meilleure sécurité alimentaire à travers l'amélioration de la production agricole et pastorale</b>  <b>Objectifs spécifiques :</b>                      - Augmenter la production agricole ;                      - Créer les conditions du développement de l'élevage ;                      - Augmenter les revenus des populations</p>
<p><b>Assurer une éducation Primaire pour tous</b></p>	<p><b>Axes stratégiques : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base</b>  <b>Objectifs spécifiques :</b>                      - Rehausser le taux de scolarisation ;                      - Rehausser le taux d'alphabétisation ;                      - Améliorer les capacités de structures communautaires de gestion des écoles.</p>
<p><b>Réduire la mortalité des enfants de moins 5 ans</b>  <b>Améliorer la santé maternelle</b></p>	<p><b>Axes stratégiques : Améliorer l'accès des populations aux services de santé de qualité</b>  <b>Objectifs spécifiques :</b> Faciliter l'accès au service de santé ;                      - Améliorer l'accès aux infrastructures d'hygiène et assainissement ;                      - Améliorer la couverture des besoins en eau potable</p>
<p><b>Garantir les droit de l'enfant</b></p>	<p>Axe startégique:Améliorer l'accès des populations aux services de base                      - Rehausser le taux de déclaration des faits d'état civil                      - Former et recycler les acteurs communaux de l'état civil en la matière                      - Sensibiliser les population sur l'importance des déclarations des evenements d'état civil                      - Doter le centre principal de l'état civil en moyens conséquents de fonctionnement                      - Créer des centres de déclaration et des centres secondaires d'état civil</p>
<p><b>Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b></p>	<p><b>Axes stratégiques : Créer les conditions d'une amélioration de l'environnement socio-économique de la population en général et des femmes en particulier</b>  <b>Objectifs spécifiques :</b>                      - Alléger les tâches des femmes ;                      - Promouvoir les activités génératrices de revenu ;                      - Promouvoir l'utilisation des moulins à grain ;                      Rehausser le revenu monétaire des populations.</p>

<b>Assurer un environnement durable</b>	<b>Axes stratégiques : Assurer une protection durable de l'environnement</b> <b>Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre la désertification ;</li> <li>- Lutter contre la dégradation de l'environnement ;</li> <li>- Promouvoir les structures concertées de gestion de l'environnement</li> </ul>
---	--

### 3.4.2. Cohérence des objectifs du PDC avec la SDRP »

Les objectifs de la SDRP	Les objectifs dans le PDC
<b>Augmenter les productions Agro-sylvo-pastorales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la production agricole ;</li> <li>- Créer les conditions du développement de l'élevage ;</li> <li>- Lutter contre la désertification ;</li> <li>- Lutter contre la dégradation de l'environnement</li> </ul>
<b>Améliorer la valorisation des productions agro-sylvo-pastorales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une bonne organisation des producteurs ;</li> <li>- Désenclaver les zones enclavées de la commune ;</li> <li>- Augmenter le réseau téléphonique de la commune ;</li> <li>- Dynamiser la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux.</li> </ul>
<b>Améliorer la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages ruraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la production agricole ;</li> <li>- Augmenter le taux de couverture sanitaire ;</li> <li>- Améliorer l'accès aux infrastructures d'hygiène et assainissement ;</li> <li>- Améliorer la couverture des besoins en eau potable</li> <li>- Lutter contre la désertification ;</li> <li>- Récupérer et restaurer les terres dégradées ;</li> <li>- Impliquer les communautés dans la gestion des ressources naturelles.</li> </ul>
<b>Créer les conditions d'une gestion durable des ressources naturelles</b>	
<b>Renforcer les capacités des acteurs ruraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rehausser le taux d'alphabétisation ;</li> <li>- Renforcer les capacités des acteurs ruraux ;</li> <li>- Développer la communication ;</li> <li>- Rehausser le taux de scolarisation garçons et filles</li> <li>- Former les chef de village et les proposés aux écritures en matière d'enregistrement</li> </ul>

	<p>de déclaration de l'état civil</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sensibiliser les population sur l'importance des faits d'état civil</li><li>- Recycler les autres acteurs notamment le chef de centre principal, les chefs de CSI, et les chefs de cases de santé.</li></ul>
<b>Améliorer la gestion du secteur rural</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcer les capacités des producteurs/productrices ruraux;</li><li>- Désenclaver les villages enclavés ;</li><li>- Renforcer la capacité du conseil communal ;</li><li>- Assurer une bonne organisation des producteurs ruraux</li></ul>

#### IV. PROGRAMMES DES INVESTISSEMENTS COMMUNAL

##### 4.1. PROGRAMMES DES OPERATIONS PLURIANNUELLES

Axe de développement	Objectifs	Actions/Activités	Quantités	Localisation	Période			
					An 1	An2	An3	An4
<b>Garantir une meilleure sécurité alimentaire à travers l'amélioration de la production agricole et pastorale</b>	Augmenter la production agricole	- Réhabilitation des BC	1		1			
		- Création de BC	13		4	3	3	3
		- Création B.I. agricoles	5		1	2	1	1
		- Crédit UCA	32		10	10	10	2
		- Aménagement des mares et vallées	35ha		10	10	10	5
		- Formation/récy et équipement des brigadiers	120x2		120		120	
		Matérialisation couloirs de P	100km		50	30	20	
		Aires de pâturage	PM					
	Créer les conditions du développement de l'élevage	Appui à la Lutte contre e les maladies	4cap.v		1	1	1	1
		Création banque aliments bétail	4		1	1	1	1
		Construct° de parc de vaccination	4		1	1	1	1
		Formation /recyclage membres COFOCOM et COF0B	25		15	5	3	2
		Formation et équipement des paras vétérinaires	25		10	5	5	5
		Création d'un marché à bétail	1		1.....	.....	.....	.....
		Construction abattoir moderne	1		1.....	.....	.....	.....
<b>Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base</b>	Améliorer le taux de couverture des besoins en eau potable	Fonçage puits villageois	2		1		1	
		Extension Réseau SEEN	80		20	20	20	20
		Formation artisans réparateurs	14		7		7	
		Réhabilitation puits villageois	8		2	2	2	2

Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine de Dosso

		Création forage	5		2	1	1	1
		Réhabilitation MuniAEP	1		1			
		Réhabilitation pompe manuelle	17		5	4	4	4
		Extension poste à eau	1		1			
		Achement MuniAEP	2		1		1	
		Achement puits cimentés	1		1			
		Extension latrines publiques	4		1	1	1	1
		Réhabilitation Forages	4		7	7	2	1
		Fonçage puits pastoraux	2		1		1	
		Création MAEP	4		2		2	
		Réhabilitation poste à eau	2		1		1	
	Améliorer le cadre de vie, d'hygiène, d'urbanisme et d'assainissement des populations	Extension latrines scolaires	2		2			
		Extension pavage rues	20km		5	5	5	5
		Réalisation caniveaux	5000ml		2	2	1	
		Création des dépotoirs	5		2	1	1	1
		Création des décharges publiques	2		1		1	
		Extension réseau d'électricité	Quartiers urbains et villages					
		Campagne de sensibilisation des populations sur l'importance de l'hygiène publique	2		1		1	
		Entretien des caniveaux	72000ml		18000	18000	18000	18000

Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine de Dosso

	Rehausser le taux de scolarisation	Construction et équipement de classes Base 1	60 classes dans 8 villages et quartiers		10	20	20	10
		Confection/Réparation des tables bancs	800		200	200	200	200
		Construction et équipement de classes (CEG)	2 CEG (6 classes)		3		3	
		Formation /recyclage COGES	20 écoles		5	5	5	5
	Faciliter l'accès au service de santé	Création, Construction et équipement Case de Santé	4		1	1	1	1
		Création et équipement CSI	1			1		
		Création maternité (au CSI mangué Koira et tondobon formation et équipement des matrones	24		7	7	5	5
	Rehausser le taux d'alphabétisation	Ouverture, construction et équipement de centre alphabétisation	5		3	2		
		Création et équipement de bibliothèques villageoises	5			3	2	
	<b>Assurer une protection durable de l'environnement</b>	Lutter contre la désertification	Actions de récupération et restauration des terres dégradées et reboisement (CES/DRS)	700ha		300	150	150
Etudes et Traitement de koris et des ouvrages de franchissement			2000ml		500	500	500	500
La production de plans			250.000		100000	100000	25000	25000
Le désensablement et empoissonnement des mares			3 marres			1	1	1

Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine de Dosso

		Campagne de sensibilisation pour l'agroforesterie, développement du bois privé et l'utilisation du gaz	33 villages			13	10	10
		Création de points de vente de bois de chauffe	9		3	2	2	2
		Création et formation des comités locaux de défense de l'environnement	24		7	7	5	5
	Renforcer les capacités des acteurs locaux pour une résilience accrue aux changements climatiques	Renforcement des capacités des acteurs locaux	60 cadres techniques communaux et société civile		30 30		30 300	
		Information/sensibilisation des élus locaux	24 villages et 9 quartiers et société civile		20		18	
		Appui au Développement du bois privé	PM					
<b>Assurer le désenclavement de la commune, le développement du commerce, de l'artisanat et de la communication</b>	Redynamiser le commerce	Promotion du microcrédit à travers les AGR : 10 femmes par Sous-zones x 4 ans	400 femmes		100	100	100	100
		Aménagement de marchés ruraux : Agali, Tombokirey et Koygorou	3			1	1	1
		Création et Aménagement de marchés de quartiers	6			2	2	2



	Désenclaver tous les villages inaccessibles	Construction et réhabilitation de pistes rurales	40km		10	10	10	10
		Entretien de la voirie	20mL		5	5	5	5
	Développer la communication, l'artisanat et les infrastructures culturelles	Organisation de foire artisanale	2			1		1
		Formation des artisans	20		10		10	
		Réhabilitation des infrastructures sportives	3			1	1	1
		Réhabilitation des infrastructures culturelles	3			1	1	1
<b>Créer les conditions d'une insertion socio-économique des jeunes et un allègement des tâches des femmes.</b>	Créer les conditions d'insertion des centres jeunes	Création et équipement des centres d'apprentissage des jeunes	3			1	1	1
		Appui aux initiatives jeunes	40		10	10	10	10
	Alléger les charges des femmes	Accès des femmes aux petits crédits	400 femmes		100	100	100	100
		Structuration et formation des OAP	200. OAP		100	100	100	100
		Création des foyers féminins	4		1	1	1	1
		Mise en place des moulins à grains	5		2	1	1	1
		Revoir la gestion des batteuses et encourager la mise en place des nouvelles batteuses	5 batteuses		1	2	1	1
Réhabilitation de moulins	10		3	3	2	2		
<b>Assurer les conditions d'une bonne gouvernance locale</b>	Créer les conditions pour améliorer les prestations des acteurs communaux	Renforcement des capacités des conseillers et les agents de la mairie	25x2		25		25	
		<b>Appui à</b> Appui au recensement administratif	Pm					

Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine de Dosso

	<b>l'état civil et service domanial</b>	Appui en matériel informatique	2		2			
		Appui en moto	2		2			
		Appui en armoire vitrée	2		1		1	
		Formation des agents des centres de déclaration	33		10	10	7	6
		Reliure des registres	400		200		200	
	Formation des leaders locaux	35 villages et quartiers x2		35		35		
	Développement d'une politique de communication interne	60 rencontres		15	15	15	15	
	Dotation des services communaux en mobilier de bureau							
	Construction de l'hôtel de ville	PM						
	Développement de l'intranet	PM						
Suivi du PDC	4		1	1	1	1		
Révision du PDC	1					1		

## VOLET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Renforcement de capacité pour une résilience accrue aux changements climatiques	Information/Sensibilisation	Formation des élus locaux communaux et leaders		168	CU Dosso	84	-	-	84
	Renforcement des capacités	Cadres techniques communaux ONGs et OSC en environnement		168	CU Dosso	84	-	-	84
		Cadres techniques départementaux Médias communaux/départementaux Structures financières communale et départementales							
	Formation/Spécialisation	Intégration de la question des CC aux cursus scolaires (formation des inspecteurs pédagogiques et enseignants)		200	CU Dosso	50	50	50	50
	Equipement et formation des agriculteurs et éleveurs	Pluviomètre et formation à l'utilisation de l'information agro météorologique	80	CU Dosso	20	20	20	20	
Vulgarisation des espèces animales et végétales les mieux adaptées aux conditions climatiques			80	CU Dosso	20	20	20	20	

## 4.2 PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS

Actions/Activités	Unité	Quantité	PERIODE				COÛT PU	COÛT ANNUEL				COÛT TOTAL
			An 1	An2	An3	An4		An1	An2	An3	An4	
- Réhabilitation des BC	U	1	1				1 000 000	1 000 000				1 000 000
- Création de BC	U	13	4	3	3	3	3 500 000	14 000 000	10 500 000	10 500 000	10 500 000	45 500 000
- Création B.I. agricoles	U	5	1	2	1	1	3 500 000	3 500 000	7 000 000	3 500 000	3 500 000	17 500 000
- Crédit UCA	U	32	10	10	10	2	150 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	300 000	4 800 000
- Aménagement des mares et vallées	ha	35	10	10	10	5	45 000 000	450000 000	450000000	450 000000	225 000 000	1 575 000 000
Formation/récy et équipement des brigadiers	U	120x2	120		120		50 000	6 000 000		6 000 000		12 000 000
Matérialisation couloirs de Passage	Km	100	50	30	20		100 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000		10 000 000
Aires de pâturage	ha	PM									-	-
<b>Sous total1</b>								<b>481 000 000</b>	<b>472 000000</b>	<b>473 500000</b>	<b>239 300 000</b>	<b>1 665 800 000</b>
Appui à la lutte contre les maladies	U	4cap.v	1	1	1	1	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
Création banque aliments bétail	U	4	1	1	1	1	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	14 000 000
Construction de parc de vaccination	U	4	1	1	1	1	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	32 000 000
Formation membres COFOCOM et COF0B	U	25	15	5	3	2	100 000	1 500 000	500 000	300 000	200 000	2 500 000
Formation et équipement des paras vétérinaires	U	25	10	5	5	5	200 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Création d'un marché à bétail	U	1	1				5 000 000	5 000 000		-	-	5 000 000
Construction abattoir moderne	U	1	1							-	-	-
Fonçage puits villageois	U	2	1		1		20 000 000	20 000 000		20 000 000		40 000 000
Extension Réseau SEEN	U	PM	PM	PM	PM	PM	PM		PM	PM	PM	PM

Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine deDosso

Formation artisans réparateurs	U	14	7		7		200 000	1400000	-	1 400 000	-	2 800 000
<b>SOUS TOTAL2</b>								<b>41 900 000</b>	<b>13 500 000</b>	<b>34 700 000</b>	<b>13 200 000</b>	<b>103 300 000</b>
Création décharges publiques		2	1		1		PM	PM	PM	PM	PM	PM
Création forage		5	2	1	1	1	10 000 000	20 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
Fonçage puits villageois		2	1		1		11 000 000	11 000 000	0	11 000 000	0	22 000 000
Extension Réseau SEEN		PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Formation artisans réparateurs		14	7		7		200 000	1 400 000	0	1 400 000	0	2 800 000
Réhabilitation puits villageois		8	2	2	2	2	5 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	40 000 000
Réalisation poste à eau		1	1				26 000 000	26 000 000	0	0	0	26 000 000
Réhabilitation Muni AEP	U	1	1				200000 000	200 000 000	0	0	0	200 000 000
Réhabilitation pompe manuelle	U	17	5	4	4	4	3 000 000	15 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	51 000 000
Extension poste à eau	U	1	1				1 600 000	1 600 000	0	0	0	1 600 000
Achevement Muni AEP	U	2	1		1		3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	0	6 000 000
Achevement puits cimentés	u	1	1				4 600 000	4 600 000	0	0	0	4 600 000
Extension latrines publiques	U	4	1	1	1	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	12 000 000
<b>Sous total 3</b>								<b>295 600 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>50 400 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>416 000 000</b>
Extension latrines scolaires	U	2	2				2 500 000	5 000 000	0	0	0	5 000 000
Création des dépotoirs	u	5	2	1	1	1		0	0	0	0	0
Extension pavage rues	km	20km	5	5	5	5		0	0	0	0	0
Réalisation caniveaux	ml	5000ml	2	2	1	1		0	0	0	0	0
Extension réseau d'électricité	U	Quartiers urbains et villages	Extension réseau d'électricité		Quartiers urbains et villages		PM	PM	PM	PM	PM	PM
Camp de sensibilisation sur l'importance de l'hygiène publique	U	2camp	1		1		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	4 000 000
Entretien des caniveaux	U	5km		2	2	1		0	0	0	0	0

Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine de Dosso

Réparation des tables bancs		800	200	200	200	200		0	0	0	0	0
Construction et équipement de classes Base 1(8villages et 9quartiers)	U	60	10	20	20	10	10 000 000	100 000 000	200 000000	200 000000	100 000 000	600 000 000
<b>Sous total 4</b>			<b>3</b>					<b>107 000 000</b>	<b>200 000000</b>	<b>202 000000</b>	<b>100 000 000</b>	<b>609 000 000</b>
Construction et équipement de classes (CEG)	U	2 CEG	3			3	10 000 000	30 000 000	0	30 000 000	0	60 000 000
		6classes										
Formation membres COGES	U	20villages	10			10	150 000	1 500 000	0	1 500 000	0	3 000 000
Construction et équipement de Case de Santé	U	4	1	1	1	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	40 000 000
Création et équipement CSI	U	1		1			20 000 000	0	20 000 000	0	0	20 000 000
Création maternité (au CSI manguéKoira et tondobon	U	1		1			20 000 000	0	20 000 000	0	0	20 000 000
formation et équipement des matrones	U	24	24				200 000	4 800 000	0	0	0	4 800 000
Ouverture, construction et équipement de centre alphabétisation	U	5	5				2 500 000	12 500 000	0	0	0	12 500 000
Création et équipement de bibliothèques villageoises	ha	5				5	2 500 000	0	0	12 500 000	0	12 500 000
Actions de récupération et restauration des terres dégradées et reboisement (CES/DRS)	ha	700ha	300	150	150	100	200 000	60 000 000	30 000 000	30 000 000	20 000 000	140 000 000
Etudes et Traitement de koris et des ouvrages de franchissement	ml	2000	500	500	500	500	5 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	10 000 000
<b>Sous total 5</b>								<b>121 300 000</b>	<b>82 500 000</b>	<b>86 500 000</b>	<b>32 500 000</b>	<b>322 800 000</b>
Le désensablement et empoissonnement des mares		3 marres		1	1	1	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000

Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine de Dosso

Campagne de sensibilisation pour l'agroforesterie et développement du bois privé et l'utilisation du gaz		24 villages	12		12		200 000	2 400 000	0	2 400 000	0	4 800 000
Création de points de vente de bois de chauffe		9 quartiers CU	3	2	2	2	200 000	600 000	400 000	400 000	400 000	1 800 000
Création et formation des comités locaux de défense de l'environnement		24	7	7	5	5	50 000	350 000	350 000	250 000	250 000	1 200 000
Renforcement des capacités des acteurs locaux		60 partic (cadres techniqu et société civile)	30	0	30	0	350 000	10 500 000	0	10 500 000	0	21 000 000
La production de plans		250.000	100000	100000	25000	25000	250	25 000 000	25 000 000	6 250 000	6 250 000	62 500 000
<b>Sous total 6</b>								<b>38 850 000</b>	<b>30 750 000</b>	<b>24 800 000</b>	<b>11 900 000</b>	<b>106 300 000</b>
Information/sensibilisation des élus locaux		2camp dans toute C.U	1		1		300 000	300 000	0	300 000	0	600 000
Développement .du bois privé		2	1		1		PM	PM	PM	PM	PM	PM
Construction et réhabilitation de pistes rurales	km	40km	10	10	10	10	15 000 000	150 000 000	150 000000	150 000000	150 000 000	600 000 000
Promotion du microcrédit à travers les AGR : 10 femmes par Sous-zonesx4ans		200femmes	50	50	50	50	1 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	200 000 000
Aménagement de marchés ruraux : Agali, Tombokirey et Koygorou		3		1	1	1	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
Création et Aménagement de marchés de quartiers		6		2	2	2	2 500 000	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
<b>Sous total 7</b>								<b>200 300 000</b>	<b>210 000000</b>	<b>210 300000</b>	<b>210 000000</b>	<b>830 600 000</b>
Organisation de foire artisanale		2		1		1	1 000 000	0	1 000 000	0	1 000 000	2 000 000



Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine de Dosso

Formation des artisans		20	10		10		200 000	2 000 000	0	2 000 000	0	4 000 000
Réhabilitation des infrastructures sportives		3		1	1	1	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Réhabilitation des infrastructures culturelles		3		1	1	1	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Création et équipement des centres d'apprentissage des jeunes		3		1	1	1	15 000 000	0	15 000 000	15 000 000	15 000 000	45 000 000
Appui aux initiatives jeunes		40	10	10	10	10	500 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000
Création des foyers féminins		4	1	1	1	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	12 000 000
Accès des femmes aux petits crédits		400 femmes	100	100	100	100	2 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	800 000 000
Structuration et formation des OAP		200. OAP	10	10	10	10	50 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
<b>Sous total 8</b>								<b>210 500 000</b>	<b>226 500 000</b>	<b>227 500 000</b>	<b>226 500 000</b>	<b>891 000 000</b>
Mise en place des moulins à grains		5	2	1	1	1	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Revoir la gestion des batteuses et encourager la mise en place des nouvelles batteuses		5 batteuses	1	2	1	1		0	0	0	0	0
Réhabilitation de moulins		10	3	3	2	2	500 000	1 500 000	1 500 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Renforcement des capacités des conseillers et les agents de la mairie		25x2	25		25		500 000	12 500 000	0	12 500 000	0	25 000 000
Appui à	Appui au recensement administratif	Pm										
	Appui en matériel informatique	2	2				500 000	1 000 000	0	0	0	2 000 000
	Appui en moto	2	2				500 000	1 000 000	0	0	0	2 000 000

Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine de Dosso

l'état civil et affaire domaniale	Appui en armoire vitrée		4	2		2		100 000	200 000	0	200 000	0	400 000
	Formation des agents des centres de déclaration		33	10	10	7	6	50 000	500 000	500 000	350 000	300 000	1 650 000
	Reliure des registres		400	200		200		50 000	10 000 000	0	10 000 000	0	20 000 000
Formation des leaders locaux			35 villages et quartiers x2	35		35		500 000	17 500 000	0	17 500 000	0	35 000 000
Développement d'une politique de communication interne			60 rencontres	15	15	15	15	500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	30 000 000
Dotation des services communaux en mobilier de bureau		U	PM										
Développement de l'internet													
Suivi du PDC		U	4	1	1	1	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	6 000 000
Révision du PDC		U	1				1	8 000 000	0	0	0	8 000 000	8 000 000
<b>Sous total9</b>									<b>55200 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>51 750 000</b>	<b>19 300 000</b>	<b>139150 000</b>
<b>TOTAL</b>									<b>1 551750000</b>	<b>1282250000</b>	<b>1361350000</b>	<b>887700 000</b>	<b>5 083 850000</b>

### Volet changement climatique

Activité	PU	U	PT	Localité	An1	An2	An3	An4
Formation des Elus locaux communaux	25 000	168	4 200 000	CU Dosso	2 100 000	-	-	2 100 000
Renforcement des capacités :	10 000	168	1 680 000	CU Dosso	840 000	-	-	840 000
Cadres techniques communaux								
ONGs et OSC en environnement								
Cadres techniques départementaux								
Médias communaux/départementaux								
Structures financières communale et départementales								
formation des inspecteurs pédagogiques et enseignants sur la question des cc	200 000	48	9 600 000	CU Dosso	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Pluviomètre et formation à l'utilisation de l'information agro météorologique	96 000	100	9 600 000	CU Dosso	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Vulgarisation des espèces animales et végétales les mieux adaptées aux conditions climatiques	96 000	500	48 000 000	CU Dosso	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000

## **V. LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI- EVALUATION DU PDC**

### **5.1 Stratégies de mise en œuvre du PDC**

La mise en œuvre du PDC doit commencer aussitôt après son approbation par les autorités préfectorales. C'est pourquoi, il s'avère impératif de définir des stratégies appropriées pour assurer la réussite des actions planifiées.

A cet effet, le conseil communal a défini les stratégies ci-après :

- Faire une large diffusion du PDC ;
- Organiser une table ronde des partenaires autour des axes prioritaires retenus dans le PDC ;
- Définir des stratégies de mobilisation des ressources internes ;
- Mobiliser la diaspora pour contribuer au financement des actions ;
- Chercher le jumelage avec d'autres communes plus fiables et disposées à contribuer au financement du PDC ;
- Créer un site WEB pour la commune en vue d'attirer des partenaires potentiels ;
- Renforcer les capacités des acteurs communaux pour les rendre plus opérationnels et efficaces dans l'accomplissement de leurs missions ;
- Développer une stratégie de communication en direction des acteurs internes et externes de la commune. ;
- Appliquer la bonne gouvernance dans la gestion des affaires de la commune.

### **5.2 Le dispositif de suivi- évaluation de la mise en œuvre du PDC**

La réussite des actions planifiées dans le présent PDC dépend du respect du montage institutionnel prévu pour sa mise en œuvre. Il est indispensable que les différents acteurs et actrices maîtrisent et jouent chacun en ce qui le concerne le rôle qui lui est dévolu.

La maîtrise d'ouvrage est entièrement assurée par le conseil municipal qui, dans certains cas, peut la déléguer aux structures locales. Ces dernières suivent et évaluent leurs actions de développement.

Les activités pour lesquelles les populations n'ont pas un niveau de compétences suffisant seront exécutées sur des bases contractuelles.

Le partenariat avec les acteurs intervenant dans la zone (services techniques, projets et ONG de développement, opérateurs économiques etc.) sera renforcé. Les projets et ONG intervenants dans la zone appuieront l'exécution financière et technique des activités.

Les services techniques apporteront l'appui- conseil, conformément à la convention de mise à la disposition des services techniques aux collectivités territoriales. Ces partenaires assureront l'information, l'éducation, l'animation et la sensibilisation toutes les couches sociales.

Le renforcement des capacités organisationnelles, méthodologiques, techniques et financières (dans la synergie et complémentarité) et l'apprentissage de la bonne gouvernance et de la démocratie à la base au profit des populations leur incombent.

En tant que représentants légitimes des populations, les élus locaux auront un rôle capital à jouer dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PDC. Ils assureront

la mise en œuvre harmonisée des actions à l'échelle de la commune. En tant qu'ordonnateur, le maire est responsable de l'exécution budgétaire.

La commission de planification et de suivi-évaluation, en plus de son rôle de pilotage de l'exercice du diagnostic, de planification et d'élaboration du PDC, elle est chargée de donner un avis motivé sur la compatibilité des dossiers de micro-projets présentés par rapport au contenu et à l'esprit du PDC avant que les DMP ne soient autorisés au financement. Elle est aussi chargée de suivre et d'évaluer les activités réalisées.

**La Commission de passation des marchés :** elle est chargée de piloter le processus de passation des marchés communautaires, de l'étape d'élaboration du marché jusqu'à l'analyse des offres. L'adjudication du marché est assurée par le conseil communal sous la responsabilité du maire.

En tant que structures de droit privé, jouissant d'une autonomie d'action, **les Organisations communautaires** en l'occurrence les groupements, coopératives, associations, comités de gestion, régulièrement constitués et reconnus officiellement seront les partenaires de l'exécution directe des activités. Ils participeront à leur suivi et évaluation.

**La Commission Foncière Communale (COFOCOM)** veillera au suivi de la gestion du foncier et à la prévention des conflits.

L'examen des micro-projets issus du PDC par rapport à leur conformité avec les normes techniques, leur pertinence, leur viabilité et le réalisme du plan de financement et d'exécution est du ressort de la commission communale d'approbation de micro projet.

Ainsi, pour la mise en œuvre du PDC, il est proposé un système ascendant de suivi et évaluation des actions planifiées. Ce dispositif comprend les structures et niveaux ci-après :

### **1. Niveau village : le Comité Villageois du suivi et évaluation (CVSE)**

Il est composé de deux à trois membres dont une femme et est chargé de :

- ✓ collecter les données permettant de renseigner les indicateurs de réalisation, de résultats et d'impact retenus par la commune;
- ✓ signaler à la CPSE, les problèmes que les données de suivi ont mis en évidence et propose des solutions;
- ✓ prendre part aux missions de supervision et d'évaluation externe et interne conduites au niveau de leur village.
- ✓ participer activement aux ateliers de bilan de la planification annuelle aux niveaux villageois et local ainsi qu'aux ateliers d'auto évaluation.

### **2. Niveau intermédiaire (grappe) la Commission de Planification, du Suivi et Evaluation (CPSE)**

Composée d'un président ou d'une présidente, d'un ou deux secrétaires, et de trois à huit membres, elle a pour tâches de :

- ✓ participer activement aux ateliers de planification annuelle aux niveaux local et communal;
- ✓ collecter les données permettant de renseigner les indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts identifiés retenus par la communauté;

- ✓ signaler à la grappe les problèmes que les données de suivi ont mis en évidence et propose des solutions.
- ✓ se prononcer sur la conformité des réalisations physiques aux demandes de paiement adressées au bureau exécutif (BE) de la grappe.
- ✓ prendre part aux missions de supervision et d'évaluation externe et interne conduite dans la grappe.

### **3. Niveau communal, la Commission de planification (CP)**

Composée d'un président ou d'une présidente, d'un secrétaire et de plusieurs membres dont le nombre est conforme aux textes en vigueur et est chargée de :

- ✓ se prononcer sur la conformité des réalisations physiques objet des demandes de paiement adressées au bureau du conseil communal;
- ✓ signaler au conseil communal, les problèmes que les données de suivi ont mis en évidence et propose des solutions;
- ✓ participer activement aux ateliers de planification annuelle au niveau régional;
- ✓ prendre part aux missions de supervision et d'évaluation externe conduite dans la commune;
- ✓ collecter les données permettant de renseigner les indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts identifiés et retenus par le conseil communal.

Au vu de tout ce qui précède, les hommes et les femmes qui animent ces différentes structures ont des rôles déterminants à jouer dans le cadre de la mise en œuvre des actions contenues dans le PDC. Aussi, pour mener à bien les fonctions qui leur sont dévolues, il est impératif de concevoir des programmes de formation afin de les doter des outils leur permettant d'accomplir au mieux leurs missions.